

# Activité des Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

## (CSAPA) d'Occitanie

Services ambulatoires et résidentiels

**Bilan d'activité 2020**

Décembre 2021



# Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie d'Occitanie

Services ambulatoires et résidentiels

## Bilan d'activité 2020

Décembre 2021

---

Myriam Astorg (CREAI-ORS Occitanie)

Guillaume Sudérie (CREAI-ORS Occitanie)

*Ont également collaboré à ce travail :*

*Étienne Gardiès (CREAI-ORS Occitanie)*

*Christel Andrieu (CREAI-ORS Occitanie)*



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1/ INTRODUCTION &amp; MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>1</b>
<b>2/ LES CSAPA AMBULATOIRES .....</b>	<b>3</b>
LES PUBLICS REÇUS .....	4
Dans les différents dispositifs .....	4
Dans les départements .....	5
Selon l'âge .....	6
Estimation du taux d'accueil dans les CSAPA pour 1 000 habitants de 20-59 ans.....	8
Selon les revenus .....	9
Selon le logement .....	10
L'origine des orientations .....	11
L'INTERVENTION DES CSAPA AUPRÈS DE L'ENTOURAGE.....	13
LES PRODUITS ET LES USAGES .....	15
Analyse des produits perçus comme les plus dommageables.....	15
Produits à l'origine de la prise en charge.....	16
Usage par voie veineuse .....	17
L'ACTIVITÉ DES CSAPA AMBULATOIRES.....	18
Les professionnels.....	18
Les consultations.....	21
Les stratégies de sevrage .....	21
Les actions de dépistage .....	23
FINANCEMENT DES STRUCTURES .....	24
<b>3/ LES CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS AU SEIN DES CSAPA EN OCCITANIE .....</b>	<b>25</b>
DESCRIPTION DU DISPOSITIF ET FILES ACTIVES .....	25
L'ACTIVITÉ .....	28
LES ORIENTATIONS.....	30
LES PROFESSIONNELS INTERVENANT DANS LES CJC D'OCCITANIE .....	31
<b>4/ LES ACTIVITÉS D'HÉBERGEMENT DANS LES CSAPA EN OCCITANIE EN 2020 .....</b>	<b>33</b>
LES APPARTEMENTS THÉRAPEUTIQUES RELAIS (ATR) .....	33
LES CENTRES THÉRAPEUTIQUES RÉSIDENTIELS (CTR).....	38
LES FAMILLES D'ACCUEIL .....	42
<b>5/ LES CHIFFRES CLÉS CONCERNANT LES CSAPA OCCITANS EN 2020 .....</b>	<b>43</b>
<b>6/ LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET CARTES .....</b>	<b>45</b>



# 1/ INTRODUCTION & MÉTHODOLOGIE

Un Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) est une structure pluridisciplinaire médicosociale qui a pour mission d'assurer les actions de prévention et de soins aux personnes atteintes d'addiction.

Ces dispositifs sont régis à partir de différents textes réglementaires :

- La circulaire n° DGS/MC2/2008/79 du 28 février 2008 relative à la mise en place des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie et à la mise en place des schémas régionaux médico-sociaux d'addictologie.
- Le décret n°2007-877 du 14 mai 2007 relatif aux missions CSAPA (JO du 15 mai 2007) détaille les missions de ces établissements.
- La circulaire DGS du 10 mars 2006 (CSAPA) relative au renouvellement des autorisations des CSST et à la mise en place des CSAPA explicite les modalités de transition des CSST aux CSAPA.

Leurs missions sont définies à l'article L. 3411-6 du Code de la santé publique : *"Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie assurent obligatoirement des missions d'accompagnement médico-psycho-social, de soins, de réduction des risques et des dommages et de prévention individuelle et collective"*. Cet article, introduit par la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, rend désormais obligatoire la mission de prévention de ces établissements.

Les missions des CSAPA sont précisées aux articles D. 3411-1 à D. 3411-10 du Code de la santé publique, dont certains éléments sont explicités par la circulaire n° DGS/MC2/2008/79 du 28 février 2008. Aux termes de ces textes, les CSAPA accueillent toute personne en difficulté avec une conduite addictive (consommation de substances psychoactives licites ou illicites, y compris tabac et médicaments, addictions sans substance) et leur entourage.

La grande majorité des prises en charge sont ambulatoires. Toutefois, des services résidentiels viennent compléter une offre d'accompagnement des problématiques addictives. Notons aussi que ces centres, pour une grande part d'entre eux, sont promoteurs de Consultations Jeunes Consommateurs.

La prise en charge des addictions se fait dans un maillage associant les services médicosociaux et les services dédiés des hôpitaux et des cliniques. Le dispositif hospitalier en addictologie est organisé de façon graduée, en trois niveaux :

- 1) le niveau I qui assure les réponses de proximité (consultation, liaison), y compris les sevrages simples ;
- 2) le niveau II, ou niveau de recours spécifiquement addictologique, qui propose des prises en charge spécialisées et accueille les patients posant des problèmes particuliers. Les structures de niveau II assurent notamment des sevrages et des soins résidentiels complexes. Les services de soins de suite et de réadaptation ayant développé une activité en addictologie relèvent du niveau II ;
- 3) le niveau III, ou centre d'addictologie universitaire régional implanté dans les CHU, propose les mêmes prises en charge que les structures de niveau II. Il constitue en plus un lieu régional de ressources, de formation, et de recherche.

Les données présentées ici ne concernent que les CSAPA.

Le rapport d'activité type est adressé par les ARS aux entités juridiques gérant une ou plusieurs activités de soins. Celles-ci reçoivent en retour les rapports d'activité complétés et valident les données qui y figurent. Les documents sont ensuite centralisés à la DGS.

Les données qui sont présentées dans ce document proviennent de l'ensemble des rapports d'activité de 2020 des CSAPA de la région, transmis par l'ARS Occitanie au CREAI-ORS Occitanie qui en effectue la mise à plat et l'analyse.

Données principales recueillies dans les rapports d'activité :

- Questions relatives aux patients :
  - Nombre de patients accueillis dans l'année
  - Profil des patients : sexe, âge
  - Domicile des patients, type de logement, origine principale des ressources, couverture sociale
  - Produit consommé motivant la démarche de soins
  - Utilisation de la voie intraveineuse, pathologies associées (VIH, hépatite B et C)
  - Origine de la demande (spontanée, proches, milieu scolaire, mesures judiciaires...)
- Questions relatives à la structure :
  - Nombre total de consultations effectuées dans l'année
  - Nombre et type de prises en charge (sevrage, substitution, autres activités)
  - Données budgétaires



## 2/ LES CSAPA AMBULATOIRES

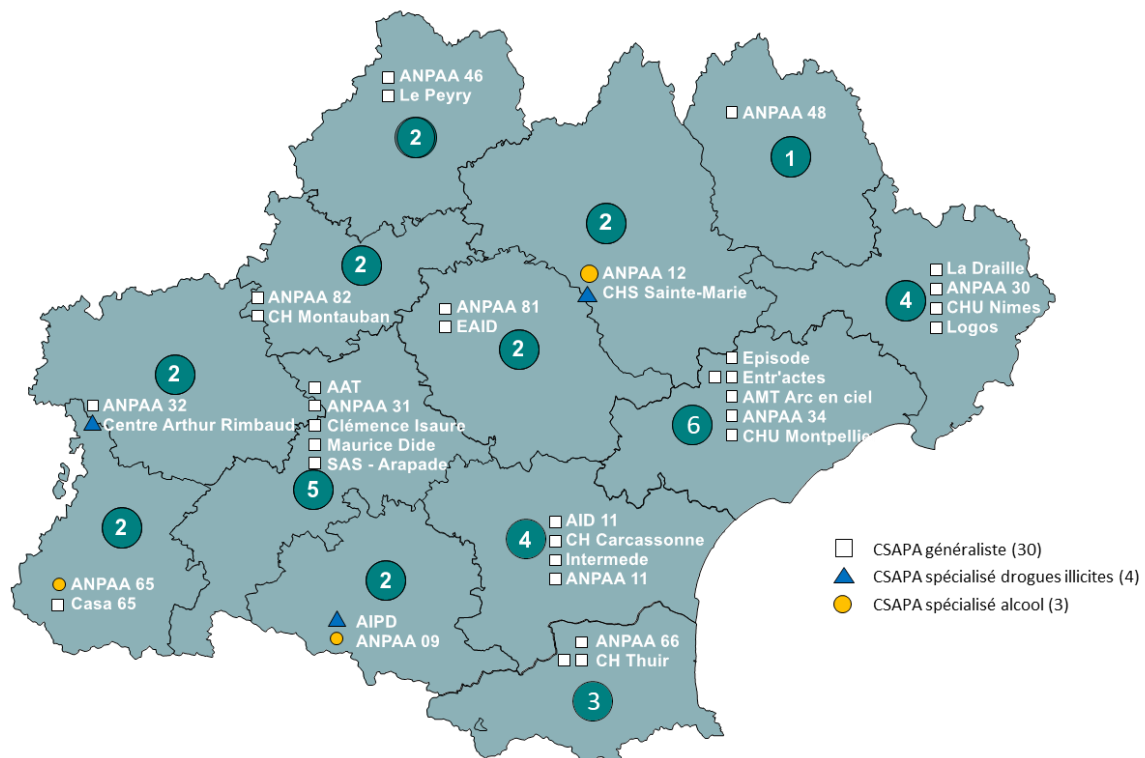
En 2020, on compte 37 structures ambulatoires réparties sur la région Occitanie : parmi elles, 30 sont des CSAPA généralistes, 3 CSAPA sont spécialisés « alcool » et 4 sont spécialisés « drogues illicites ».

**Toutefois, deux CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de l'année 2020. L'analyse présentée dans ce document porte sur 35 CSAPA de la région.**

Type d'intervention	Nb de structures développant cette intervention (n=35)
Intervention en milieu carcéral	19
Addiction sans substance	32
Consultation de proximité	27
Consultations Jeunes Consommateurs	27
Actions de prévention	32
Intervention Formation	30
Actions de recherche	14

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Carte 1. Cartographie des CSAPA ambulatoires d'Occitanie en 2020



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2019 – Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

## LES PUBLICS REÇUS

La file active annuelle d'une structure correspond au nombre de personnes différentes suivies ou ayant fait l'objet d'au moins une intervention de la part de la structure dans l'année (hors personnes de l'entourage).

Tableau 1. Caractéristiques de la file active des CSAPA d'Occitanie en 2020 (n=35)

	Nb de patients	Hommes	Femmes	Nouveaux patients dans l'année
Occitanie	26 052	75%	26%	42%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 Exploitation CREAL-ORS OCCITANIE

**26 052 personnes** ont été reçues au moins une fois dans l'un des 35 centres ambulatoires d'Occitanie en 2020. Comparé à la file active de 2019 de ces 35 centres (26 859 patients), on compte 807 personnes de moins prises en charge dans les CSAPA en 2020, soit une baisse de 3 %.

**42 % des personnes reçues sont des nouveaux patients.** Légèrement plus faible qu'en 2019 (46 %), ce pourcentage indique un renouvellement relativement important des files actives.

**75 % des personnes reçues sont des hommes.** Stable dans le temps, cette part est identique à celle observée au niveau national selon l'enquête nationale RECAP de l'OFDT concernant les patients des CSAPA.

## Dans les différents dispositifs

Tableau 2. File active des CSAPA d'Occitanie en 2019 et en 2020 et pourcentage d'évolution (n=35)

	Nombre de patients		Évolution
	en 2019	en 2020	2019-2020 (en %)
AIPD 09	498	420	-15,7
ANPAA 09	279	299	7,2
AID 11	1 087	970	-10,8
ANPAA 11	371	297	-19,9
CSAPA CARCASSONNE – CH 11	476	634	33,2
CSAPA INTERMEDE - Groupe SOS Solidarité 11	474	482	1,7
ANPAA 12	764	624	-18,3
CSAPA Sainte-Marie 12	492	430	-12,6
ANPAA 30	1 446	1 334	-7,7
CSAPA CHU Nîmes 30	618	838	35,6
CSAPA Logos 30	1 182	943	-20,2
Addictions Accueil Thérapeutique (AAT) 31	516	470	-8,9
ANPAA 31	1 647	1 742	5,8
Service Accueil Soins Arpade 31	886	810	-8,6
Clémence Isaure Toulouse 31	1 377	1 228	-10,8
ANPAA 32	462	473	2,4
Arthur Rimbaud 32	194	246	26,8
AMT (Arc en ciel) 34	1 845	1 846	0,1
ANPAA 34	1 121	1 097	-2,1
Unité de Traitement des Toxicodépendances 34	943	861	-8,7
ENTRACTE CJC + antenne METHADONE 34 (1)	172	234	36,0
Épisode – Béziers 34	1 621	1 589	-2,0
ANPAA 46	289	165	-42,9

	Nombre de patients		Évolution
	en 2019	en 2020	2019-2020 (en %)
Le Peyry 46	478	487	1,9
ANPAA 48	585	529	-9,6
ANPAA 65	645	686	6,4
CASA 65	369	361	-2,2
ANPAA 66	1 429	1 361	-4,8
CSAPA CH THUIR + Centre METHADONE (2) 66	1 244	1 389	11,7
ANPAA 81	1 000	1 013	1,3
EAID (Espace Accueil Information Dépendances) 81	613	554	-9,6
ANPAA 82	607	537	-11,5
CH Montauban 82	1 129	1 103	-2,3
<b>Ensemble des CSAPA</b>	<b>26 859</b>	<b>26 052</b>	<b>-3,0</b>

(1) Les données d'activité des deux dispositifs ont été enregistrées dans un seul rapport en 2019 et sommées en 2020 pour la comparaison

(2) Les données d'activité des deux dispositifs ont été enregistrées dans un seul rapport en 2019 comme en 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

L'évolution de la file active varie fortement selon les dispositifs : dans 21 des 35 CSAPA (six sur dix) on note une baisse de la file active entre 2019 et 2020 (baisse allant de -2 % à -43 %) alors qu'une augmentation est observée dans 10 autres dispositifs (de +2 % à +36 %) et que la file active de deux CSAPA est restée stable. Ces observations sont faites quel que soit le type de CSAPA (généralistes, spécialisés « alcool » ou spécialisés « drogues illicites »).

Depuis plusieurs années l'augmentation des files actives est importante. Le tassement en 2020 doit trouver son explication dans le contexte sanitaire et la fermeture momentanée de certains services (1er confinement) puis la modification des modes d'accès (pas de collectif).

Soulignons que la file active des structures n'est qu'un élément partiel et ne peut résumer à elle seule l'activité de l'établissement ; par ailleurs, les variations observées selon les établissements sont aussi le reflet de contextes particuliers (environnement, ressources humaines...) que les données extraites des rapports d'activité ne permettent pas de documenter.

## Dans les départements

Tableau 3. Nombre et file active des CSAPA dans les départements d'Occitanie en 2020 (n=35)

	Nombre de CSAPA ambulatoires	Nombre de patients
Ariège	2	719
Aude	4	2 383
Aveyron	2	1 054
Gard*	3	3 115
Haute Garonne*	4	4 250
Gers	2	719
Hérault	6	5 627
Lot	2	652
Lozère	1	529
Hautes-Pyrénées	2	1 047
Pyrénées-Orientales	3	2 750
Tarn	2	1 567
Tarn et Garonne	2	1 640
<b>Occitanie</b>	<b>35</b>	<b>26 052</b>

\*2 CSAPA n'ont pas rempli le rapport d'activité en 2020 : 1 dans le Gard et 1 en Hte-Garonne

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

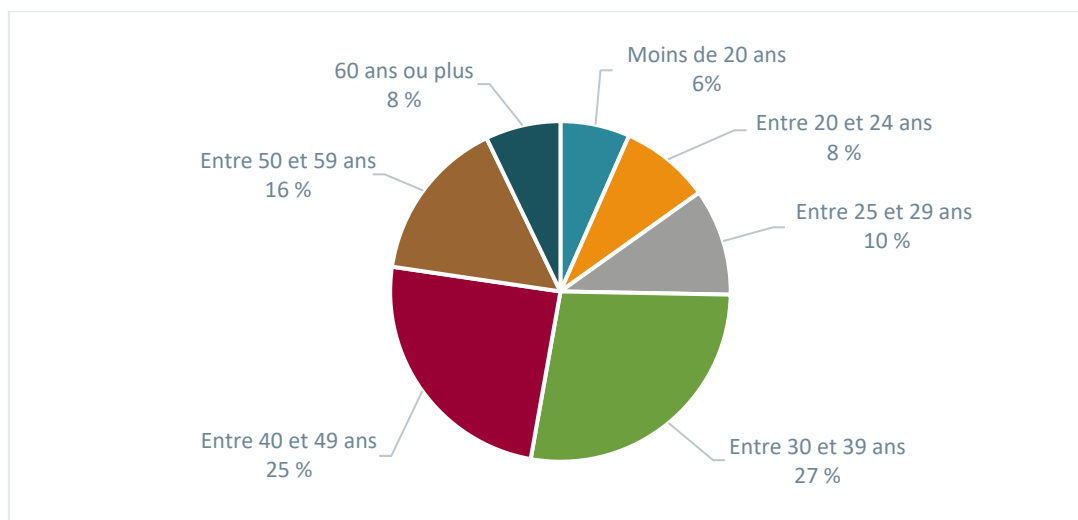
C'est dans les deux départements les plus importants en termes de population (la Haute-Garonne et l'Hérault) que l'on trouve le plus grand nombre de structures (respectivement, 5 et 6 CSAPA). Viennent ensuite le Gard (4 CSAPA), l'Aude (4 CSAPA) et les Pyrénées-Orientales (3 CSAPA) ; le département de la Lozère est le seul qui ne compte qu'un seul dispositif, les sept autres départements de la région comptant chacun deux CSAPA.

Notons que, comme en 2019, l'Aude (4 CSAPA) et les Pyrénées-Orientales (3 CSAPA) sont des départements où les files actives sont importantes avec, respectivement, environ 2 400 et 2 750 personnes.

Ainsi, le volume de personnes reçues au sein des CSAPA permet de faire des comparaisons interdépartementales tout en tenant compte des spécificités des territoires.

## Selon l'âge

Graphique 1. Répartition des personnes accueillies dans les CSAPA d'Occitanie en 2020\* selon leur âge



\* 2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020  
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020- Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

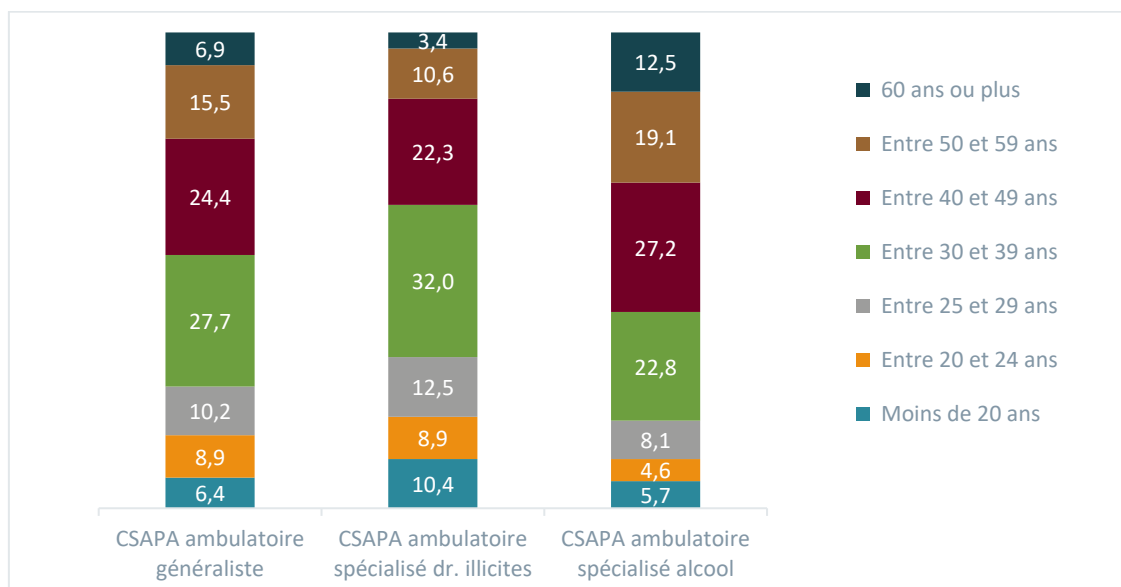
En 2020, un peu plus de la moitié des personnes accueillies (52 %) ont un âge compris entre 30 et 50 ans, 24 % ont moins de 30 ans et 24 % plus de 50 ans.

Comparée aux années précédentes la population accueillie semble vieillir légèrement en 2020 : de 45 % de patients âgés de 40 ans ou plus en 2017, 2018 et 2019, cette part est de 49 % en 2020.

A l'inverse, la proportion de mineurs dans les CSAPA est 3 % en 2020, proportion légèrement plus faible à celle observée les années précédentes (4 %). Toutefois, un approfondissement sur cette donnée serait nécessaire car administrativement, ces mineurs devraient relever des CJC.

**Par ailleurs, ces évolutions peuvent n'être que ponctuelles, notamment du fait du contexte sanitaire très particulier de 2020, et demandent à être confirmées dans les prochaines années.**

Graphique 2. Répartition des personnes accueillies dans les CSAPA\* selon leur âge et selon le type de dispositif en 2020\*



\* 2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2020 et comme les années précédentes, le profil d'âge de la file active des CSAPA varie selon les types d'établissements : dans les centres ayant une spécialité « drogues illicites », la majorité de la file active à moins de 40 ans (61 %) alors qu'à l'inverse, dans les centres ayant une spécialité « alcool », 63 % de la file active a plus de 40 ans. Les CSAPA généralistes ont une file active plus équilibrée en termes d'âge avec 51 % des personnes âgées de moins de 40 ans et 49 % âgées de 40 ans ou plus.

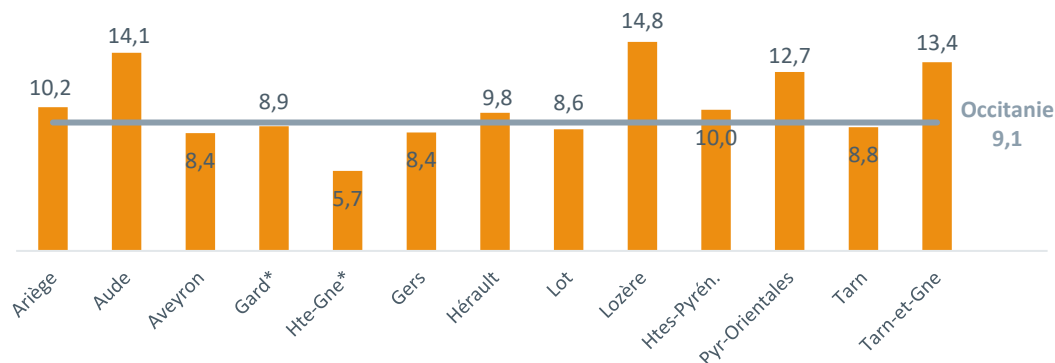
Ces différences d'âge selon les types de CSAPA sont relativement constantes dans le temps.

Le vieillissement des personnes accueillies observé sur l'ensemble des CSAPA semble se retrouver également dans les différents types de dispositifs : en 2020, la part des patients âgés de 40 ans ou plus est de 38,7 % dans les centres ayant une spécialité « drogues illicites » (36,3 % en 2019) et de 62,6 % dans les centres spécialisés en « drogues illicites » (58,8 % en 2019) ; cette part serait de 49,5 % dans les 28 CSAPA généralistes (46,8 % en 2019 pour les 30 CSAPA généralistes).

**Ces évolutions peuvent n'être que ponctuelles et demandent à être confirmées dans les prochaines années.**

## Estimation du taux d'accueil dans les CSAPA pour 1 000 habitants de 20-59 ans

Graphique 3. Estimation des taux de personnes reçues dans 35 CSAPA d'Occitanie par département pour 1 000 habitants âgés de 20 à 59 ans en 2020\*



\*2 CSAPA n'ont pas rempli le rapport d'activité en 2020 : 1 dans le Gard et 1 en Haute-Garonne

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020, Insee estimations de population au 1<sup>er</sup> juillet 2020– Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

En 2020, plus de neuf personnes sur dix sont originaires du département du CSAPA qui les accueille. Ainsi, le nombre de personnes accueillies, rapporté à la population des 20-59 ans, permet d'estimer le taux de personnes accueillies parmi les 20-59 ans des départements concernés, tranche d'âge qui est celle de 86 % des personnes reçues au sein de ces dispositifs en 2020.

Ce taux d'accueil estimé montre de fortes disparités entre les départements : les personnes accueillies dans les CSAPA de la Haute-Garonne représenteraient 5,7 % de la population des 20-59 ans du département alors que ce taux serait de 12,7% dans les Pyrénées-Orientales et de 14,8 % en Lozère, pour un taux moyen estimé à 9,1 % en Occitanie.

C'est dans les départements de la Lozère, de l'Aude, du Tarn-et-Garonne et des Pyrénées-Orientales que les taux d'accueil dans les CSAPA, estimés pour la population des 20-59 ans, sont les plus élevés de la région. Ces différences sont identiques à celles observées dans les bilans des années précédentes.

La faiblesse relative des taux d'accueil estimés pour la Haute-Garonne et l'Hérault peut s'expliquer en partie par la plus importante population étudiante (20-29 ans) de ces deux départements, faisant baisser mécaniquement le taux d'accueil estimé parmi les 20-59 ans.

## Selon les revenus

Tableau 4. Répartition des patients reçus dans les CSAPA d'Occitanie selon le département et selon leurs ressources en 2020\* (n=22 089)

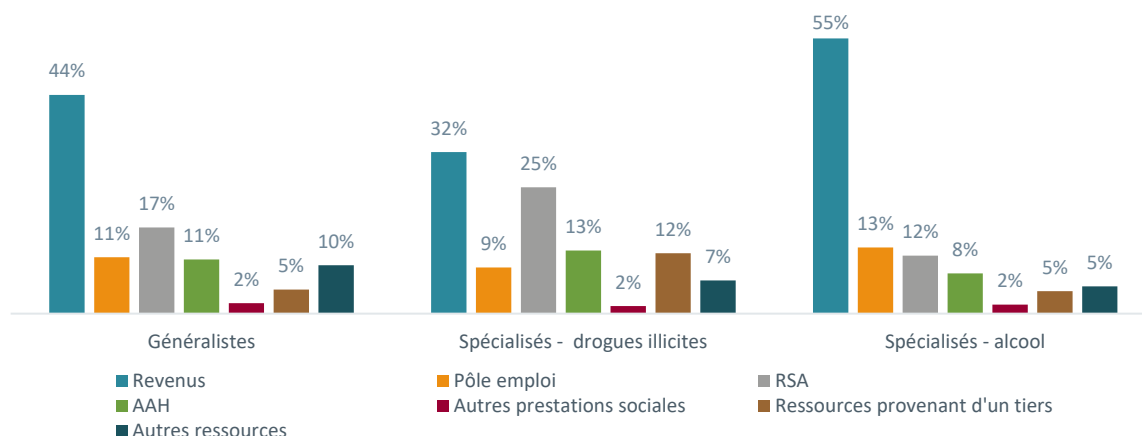
	Revenus	Pôle emploi	RSA	AAH	Autres prestations sociales	Ressources provenant d'un tiers	Autres ressources
Ariège	37%	11%	22%	13%	1%	10%	7%
Aude	40%	13%	21%	10%	3%	9%	4%
Aveyron	55%	12%	9%	6%	2%	8%	8%
Gard*	45%	11%	21%	10%	2%	5%	7%
Haute-Garonne*	48%	11%	14%	10%	2%	6%	10%
Gers	51%	7%	13%	12%	3%	3%	11%
Hérault	37%	11%	18%	13%	2%	6%	13%
Lot	34%	13%	23%	14%	1%	10%	6%
Lozère	44%	9%	12%	16%	3%	0%	16%
Hautes-Pyrénées	43%	14%	19%	14%	1%	2%	8%
Pyrénées-Orientales	45%	13%	23%	10%	1%	3%	5%
Tarn	51%	12%	13%	6%	2%	2%	14%
Tarn-et-Garonne	50%	9%	12%	10%	5%	4%	10%
<b>Occitanie</b>	<b>44%</b>	<b>11%</b>	<b>17%</b>	<b>11%</b>	<b>2%</b>	<b>5%</b>	<b>9%</b>

\*2 CSAPA n'ont pas rempli le rapport d'activité en 2020 : 1 dans le Gard et 1 en Haute-Garonne  
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2020 et comme pour les années précédentes, plus de la moitié des personnes accueillies dans les CSAPA d'Occitanie ont des revenus liés à l'emploi : 44 % perçoivent un salaire, une retraite ou une pension et 11 % perçoivent un versement de Pôle emploi.

Cependant, cette part régionale cache de réelles disparités inter départementales : si la majorité des patients accueillis ont des revenus liés à l'emploi, leur part varie de 46 % dans le Lot à 67 % en Aveyron. Ces variations départementales sont sensiblement les mêmes que celles observées depuis 2017.

Graphique 4. Répartition des patients reçus dans 35 CSAPA\* d'Occitanie selon leurs ressources et selon le type d'établissement en 2020\* (n=22 089)



\* 2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020  
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Par ailleurs et comme les années précédentes, une différence apparaît concernant les ressources des patients accueillis en fonction du type de CSAPA : c'est dans les CSAPA spécialisés « alcool » (où les patients sont relativement plus âgés), que la part des patients qui déclarent un revenu est la plus importante (55% vs 44 % dans les CSAPA généralistes et 32 % dans les CSAPA spécialisés « drogues illicites »), comme le montre le graphique 4.

## Selon le logement

La grande majorité des personnes reçues au sein des CSAPA déclarent vivre dans un logement durable (83 %), 13 % dans un logement provisoire et 4 % déclarent être sans domicile fixe. Ses proportions sont relativement stables dans le temps et la grande majorité des personnes accompagnées pour des problèmes d'addiction sont globalement insérées.

Tableau 5. Répartition des personnes reçues dans les CSAPA d'Occitanie selon leur type de logement et selon le département en 2020 (n=22 829)

Logement	Durable	Provisoire	SDF
Ariège	87%	10%	3%
Aude	82%	13%	5%
Aveyron	91%	7%	2%
Gard*	81%	17%	3%
Haute-Garonne*	81%	15%	4%
Gers	89%	9%	2%
Hérault	81%	13%	6%
Lot	74%	17%	9%
Lozère	84%	14%	2%
Hautes-Pyrénées	80%	18%	2%
Pyrénées-Orientales	88%	9%	3%
Tarn	78%	22%	1%
Tarn-et-Garonne	90%	8%	2%
<b>Occitanie</b>	<b>83%</b>	<b>13%</b>	<b>4%</b>

\*2 CSAPA n'ont pas rempli le rapport d'activité en 2020 : 1 dans le Gard et 1 en Haute-Garonne  
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Dans la moitié des départements de la région, la part des patients vivant dans un logement durable est inférieure à la part régionale (83 %) : dans l'Aude, le Gard, la Haute-Garonne, l'Hérault, le Lot, les Hautes-Pyrénées et le Tarn.

C'est dans les départements du Lot et de l'Hérault que les parts de personnes sans domicile fixe sont les plus importantes (respectivement, 9 % et 6 %) et dans le département du Tarn qu'elle est la plus faible (1 %).

Les répartitions observées en 2020 sont sensiblement les mêmes que celles observées les années précédentes.



Tableau 6. Répartition des personnes reçues dans 35 CSAPA ambulatoires d'Occitanie selon leur logement et par type d'établissement en 2020\* (n=22 829)

Type d'établissement	Type de logement		
	Durable	Provisoire	SDF
CSAPA Généralistes*	82%	14%	4%
CSAPA Spécialisés « drogues illicites »	81%	14%	5%
CSAPA Spécialisés « alcool »	92%	7%	2%
<b>Occitanie</b>	<b>83%</b>	<b>13%</b>	<b>4%</b>

\* 2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Notons que, si on s'intéresse à la spécialité des différents établissements, les situations sont légèrement différentes et il est difficile d'en expliquer les raisons avec les éléments issus des rapports d'activité.

En 2020, c'est dans les services spécialisés « drogues illicites » que la part des SDF est légèrement plus élevée (5 %) que dans les CSAPA généralistes (4 %).

## L'origine des orientations

**Dans plus d'un cas sur deux (51 %) les patients des CSAPA sont venus de leur propre initiative ou de celle de leurs proches.**

Tableau 7. Répartition des personnes reçues au sein des CSAPA selon l'origine de l'orientation en 2020\*

	Nombre	%
Initiative du patient ou des proches	11 959	51%
Justice, orientation post-sentencielle	3 825	16%
Médecin de ville	1 484	6%
Autre hôpital / autre sanitaire	1 143	5%
Structure spécialisée médico-sociale (CSAPA/ CAARUD)	953	4%
Institutions et services sociaux	950	4%
Justice, orientation pré-sentencielle	827	4%
Justice, classement avec orientation	772	3%
Structures hospitalières spécialisées en addictologie (Équipe hospitalière de liaison, consultation hospitalière d'addictologie, autre...)	588	3%
Milieu scolaire/étudiant	410	2%
Autre	519	2%
<b>Ensemble</b>	<b>23 430</b>	<b>100%</b>

\* 2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Comme les années précédentes, après les initiatives personnelles, les orientations les plus fréquentes en 2020 sont celles venant de la justice et plus particulièrement de la justice post-sentencielle (16 % des orientations). L'ensemble des orientations de « justice » (« pré-sentencielle », « post-sentencielle » ou « classement avec orientation ») sont à l'origine de 23 % des orientations.

Tableau 8. Part des personnes orientées par les services de la justice dans les CSAPA d'Occitanie en 2020\*

	Justice, orientation post-sentencielle	Justice, orientation pré-sentencielle	Justice, classement avec orientation	Total orientations justice
EAID 81	38%	1%	20%	58%
ANPAA 65	34%	9%	0%	43%
ANPAA 32	30%	8%	3%	41%
Service Accueil Soins Arpade 31	28%	5%	0%	33%
ANPAA 82	28%	6%	0%	34%
ANPAA 30	26%	5%	0%	31%
Clémence Isaure 31	22%	3%	8%	34%
ANPAA 81	20%	1%	0%	22%
CSAPA Mende 48	20%	3%	2%	25%
CSAPA de Foix 09	20%	1%	4%	25%
ANPAA 31	19%	2%	4%	25%
ANPAA 46	18%	2%	1%	21%
Episode 34	18%	6%	4%	28%
CSAPA INTERMEDE-Groupe SOS Solidarité 11	18%	0%	0%	18%
CH THUIR + Méthadone* 66	18%	0%	0%	18%
AMT -Arc en ciel 34	17%	6%	0%	23%
AIPD 09	17%	7%	0%	24%
ANPAA 11	17%	2%	2%	22%
ANPAA Rodez 12	16%	3%	2%	21%
CASA 65	16%	2%	1%	19%
CSAPA Logos 30	16%	9%	2%	26%
CSAPA CARCASSONNE - Centre Hospitalier 11	15%	5%	0%	20%
ANPAA 34	12%	2%	4%	17%
CH Montauban 82	9%	11%	0%	20%
ANPAA 66	7%	1%	13%	21%
Addictions Accueil Thérapeutique (AAT) 31	4%	0%	9%	14%
CSAPA CHU Nîmes 30	4%	1%	0%	4%
CSAPA Sainte-Marie 12	2%	0%	0%	3%
Arthur Rimbaud 32	1%	0%	0%	2%
AID 11	1%	0%	7%	8%
Le Peyry 46	0%	0%	7%	8%
UTTD_ CHU Montpellier 34	0%	0%	8%	8%
CSAPA Entracte (CJC) 34	0%	2%	0%	2%
CSAPA Entracte -méthadone 34	0%	0%	0%	0%
<b>Ensemble des 35 CSAPA</b>	<b>16%</b>	<b>4%</b>	<b>3%</b>	<b>23 %</b>

\*Les données d'activité des deux dispositifs ont été enregistrées dans un seul rapport

2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

Cette part des orientations dites de « justice » mérite un approfondissement, d'autant qu'elle varie très fortement d'un dispositif à l'autre (de 0 % à 58 %). Ainsi, et comme cela a déjà été observé les années précédentes, parmi les CSAPA qui ont les plus fortes parts de personnes orientées par les services de la justice, beaucoup sont des ANPAA.

Des données plus précises permettraient une meilleure connaissance du motif de ces orientations de justice (alcool et risques routiers, usages de cannabis...).

Ces éléments témoignent de la grande disparité des files actives et de l'action des CSAPA sur leur territoire d'intervention.

## L'INTERVENTION DES CSAPA AUPRÈS DE L'ENTOURAGE

En 2020, un minimum de **1 322 personnes de « l'entourage »** ont été reçues dans les CSAPA de la région

Tableau 9. Nombre de personnes de l'entourage accueillies en 2020\* et part de cet accueil dans l'activité des CSAPA, selon leur spécialité

Types d'établissement	Nombre de personnes de l'entourage reçues	Part de leur accueil dans l'activité totale
CSAPA ambulatoire généraliste*	1 151	4,8%
CSAPA ambulatoire spécialisé drogues illicites	110	5,1%
CSAPA ambulatoire spécialisé alcool	61	4,8%
<b>Total général</b>	<b>1 322</b>	<b>4,8%</b>

\* 2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

Dans les CSAPA, l'accueil des personnes de l'entourage des patients représente globalement 4,8 % de l'activité totale des dispositifs.

C'est dans les CSAPA spécialisés « drogues illicites » que le poids de l'accueil de l'entourage dans l'activité totale est légèrement plus important (5,1 %), alors qu'il est légèrement plus faible dans les CSAPA spécialisés « alcool » (5,8 %), comme dans les CSAPA généralistes (5 %).

Comparées aux données de 2019, le nombre de personnes de l'entourage reçues dans les CSAPA est plus faible en 2020 dans les CSAPA spécialisés en drogues illicites (110 vs 194 en 2019) comme dans les CSAPA spécialisés « alcool » (61 personnes vs 171 en 2019) : la crise sanitaire pourrait être la cause de cette baisse de prise en charge en 2020.

Tableau 10. Répartition des personnes de l'entourage des patients reçues dans les CSAPA d'Occitanie en 2020\*, 2019 et 2018 selon les professionnels

Professionnels	% 2020	% 2019	% 2018
Médecins	4%	13%	7%
Psychiatres	2%	1%	1%
Infirmiers	7%	12%	12%
Psychologues	45%	37%	38%
Assistants sociaux	7%	6%	7%
Éducateurs spécialisés	26%	25%	28%
Animateurs	0%	0%	0%
Autres	9%	7%	5%
<b>Ensemble (n=1 322)</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\* 2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

En 2020, les 1 322 personnes de l'entourage sont principalement reçues par les psychologues (45 %) et par les éducateurs spécialisés (26%).

La part des médecins recevant les personnes de l'entourage semble avoir nettement baissé en 2020 (4 % vs 13 % en 2019).

La crise sanitaire qui a débuté en 2020 pourrait, ici aussi, être une explication à cette évolution.

Tableau 11. Nombre de personnes de l'entourage des patients reçues et part de cet accueil dans la file active globale des CSAPA Ambulatoires d'Occitanie en 2020\*

Établissements	Patients	Personnes de l'entourage	Part de l'entourage dans la file active globale
Addictions Accueil Thérapeutique (AAT) 31	470	98	17,3
CSAPA Entracte (CJC) 34	113	20	15,0
UTTD_ CHU Montpellier 34	861	150	14,8
AIPD 09	420	50	10,6
ANPAA 34	1 097	79	6,7
Le Peyry 46	487	33	6,3
AMT (Arc en ciel) 34	1 846	124	6,3
ANPAA 46	165	10	5,7
ANPAA 66	1 361	82	5,7
Clémence Isaure 31	1 228	70	5,4
CSAPA de Foix 09	299	17	5,4
CSAPA Logos	943	50	5,0
ANPAA Rodez 12	624	33	5,0
ANPAA 31	1 742	87	4,8
ANPAA 30	1 334	65	4,6
ANPAA 81	1 013	44	4,2
AID 11	970	42	4,2
Service Accueil Soins Arpade 31	810	31	3,7
ANPAA 11	297	11	3,6
CSAPA CARCASSONNE – CH 11	634	22	3,4
EAID 81	554	18	3,1
ANPAA 32	473	15	3,1
Episode 34	1 589	48	2,9
ANPAA 82	537	16	2,9
CSAPA Mende 48	529	15	2,8
ANPAA 65	686	17	2,4
CASA 65	361	8	2,2
CSAPA CHU Nîmes 30	838	18	2,1
CH Montauban 82	1 103	19	1,7
Arthur Rimbaud 32	246	4	1,6
CSAPA Sainte-Marie 12	430	6	1,4
INTERMEDE-Groupe SOS Solidarité 11	482	6	1,2
CH THUIR + antenne Méthadone <sup>(1)</sup> 66	1 389	14	1,0
CSAPA Entracte -méthadone 34	121	0	0,0
<b>Ensemble (n=35)</b>	<b>26 052</b>	<b>1 322</b>	<b>4,8</b>

(1) Les données d'activité des deux dispositifs ont été enregistrées dans un seul rapport

\* 2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREAM-ORS OCCITANIE

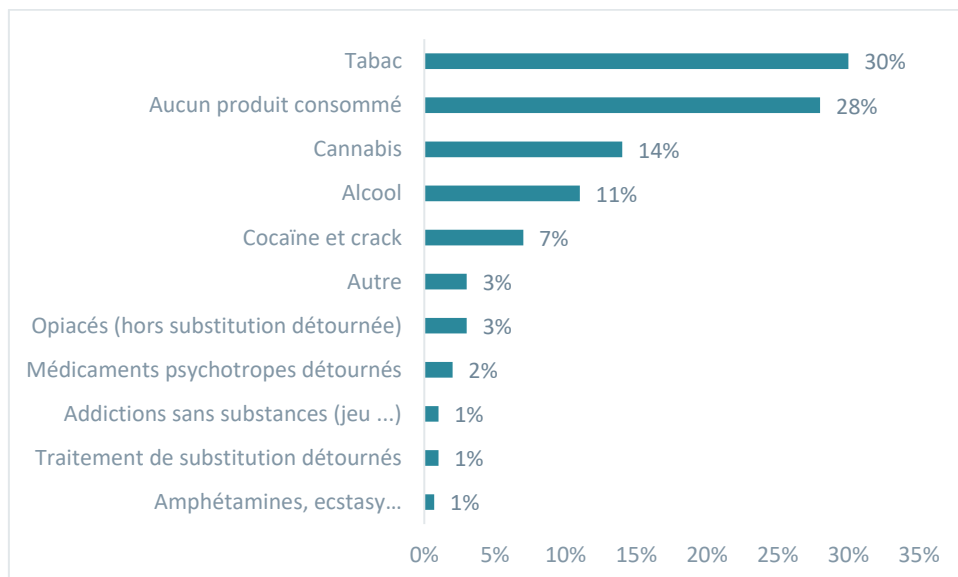
Le nombre de personnes de l'entourage des patients reçues et la part de cet accueil dans l'activité globale varie très fortement selon les structures : de 0 % à 17 %, avec une part supérieure à 4,2 % dans la moitié des dispositifs.

Comme les années précédentes, on n'observe pas de lien entre la taille de la file active du dispositif et la part de l'entourage dans l'activité globale de la structure.

## LES PRODUITS ET LES USAGES

### Analyse des produits perçus comme les plus dommageables

Graphique 5. Produit le plus dommageable déclaré par les patients reçus en CSAPA en 2020\*



\*2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2020, le tabac est le produit perçu comme le plus dommageable pour les patients (30 %) ; ensuite, les autres produits considérés comme les plus dommageables sont le cannabis (pour 14 % des patients), l'alcool (pour 11 %) et les opiacés (7 %).

Par ailleurs, 28 % des personnes interrogées ne déclarent pas de consommation ou de comportements addictifs problématiques de leur point de vue ; rappelons que 23 % des personnes accueillies ont été orientées par voie de justice.

Il est important de noter que pour **28 % des personnes accueillies** la question n'est pas renseignée en 2020 contre seulement 9 % en 2019.

Ainsi, la répartition obtenue en 2020 concernant les produits considérés par les patients comme les plus dommageables est à prendre avec beaucoup de précautions : l'alcool étant toujours en 2020 le principal produit à l'origine de la prise en charge dans les CSAPA, comme le montre le tableau 12.

## Produits à l'origine de la prise en charge

Tableau 12. Répartition des produits à l'origine de la prise en charge selon les spécialités des CSAPA ambulatoires en Occitanie en 2020\*.

	CSAPA généraliste	CSAPA spécialisé drogues illicites	CSAPA spéc. alcool	Ensemble des CSAPA
Alcool	47%	23%	69%	46%
Cannabis	20%	20%	9%	19%
Opiacés (hors substitution détournée)	12%	29%	0%	12%
Cocaïne et crack	7%	8%	2%	6%
Tabac	5%	3%	16%	6%
Traitement de substitution détournés	3%	9%	1%	4%
Addictions sans substances (jeux divers)	2%	2%	2%	2%
Autres addictions sans substance	2%	1%	1%	2%
Médicaments psychotropes détournés	1%	1%	0%	1%
Autres (dont autres produits)	1%	3%	0%	1%
Amphétamines, ecstasy...	1%	1%	0%	1%
<b>Ensemble des produits</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\*2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020

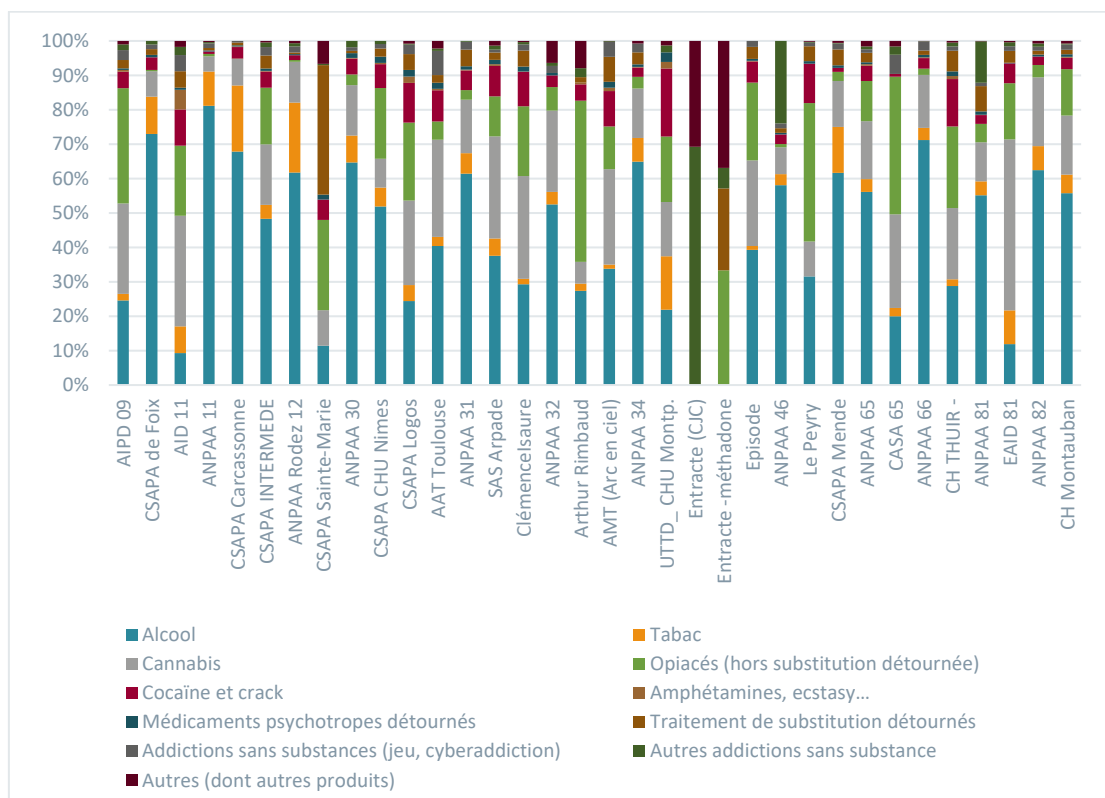
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

En 2020 et comme les années précédentes, l'alcool est le principal produit à l'origine de la prise en charge des patients dans les CSAPA (46 % des patients dont on connaît le motif de la prise en charge). Les personnes ayant des problématiques en lien avec l'alcool se retrouvent plus souvent au sein des centres spécialisés « alcool » (69 % de la file active) et au sein des services généralistes (47 %) ; elles représentent toutefois une part importante des patients au sein des centres spécialisés « drogues illicites » (23 %).

La consommation de cannabis est à l'origine de 19 % des prises en charge et les patients concernés se retrouvent dans les CSAPA spécialisés « drogues illicites » où ils représentent 20 % des personnes prises en charges, mais également dans les CSAPA généralistes (20 % des personnes accueillies).

Le graphique suivant montre que l'alcool est encore le principal produit à l'origine des prises en charge dans la majorité des CSAPA de la région en 2020.

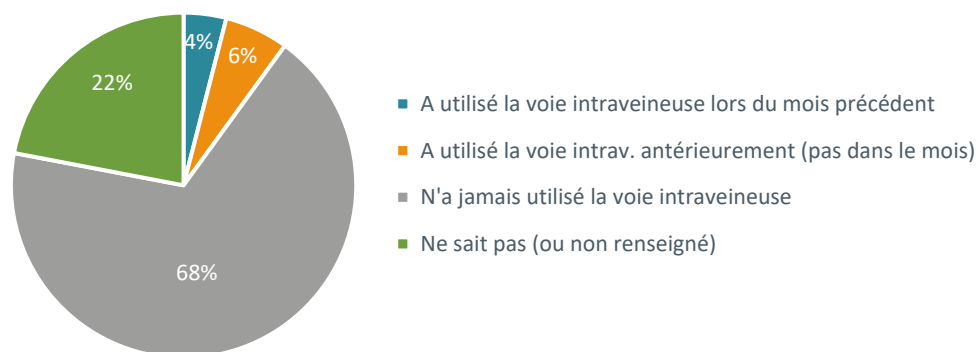
Graphique 6. Part des produits à l'origine de la prise en charge des patients dans les CSAPA d'Occitanie en 2020\*



\*2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020  
 Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 Exploitation CREAI-ORS O CCITANIE

## Usage par voie veineuse

Graphique 7. Répartition des patients accueillis selon leur usage des drogues par voie veineuse en 2020\*



\*2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020  
 Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 Exploitation CREAI-ORS O CCITANIE

En 2020, moins de 4 % des personnes reçues au sein des CSAPA déclarent avoir utilisé la voie veineuse pour consommer leur produit au cours du mois précédent (3,8 %). Comme les années précédentes cette part reste relativement faible et représente 966 personnes en 2020.

Si on considère qu'un usager par voie veineuse utilise 1 seringue par jour, cela signifie que 352 590 seringues seraient nécessaires pour les 966 usagers des CSAPA concernés en 2020.

Il est important de noter qu'en 2020, les CSAPA ont distribué près 9 300 seringues, soit plus 10 fois moins qu'en 2019 (104 900 seringues) et ils n'ont récupéré que 692 seringues soit 13 fois

moins qu'en 2019 (9 320) : la crise sanitaire a dû bloquer ou entraver l'activité de distribution et de récupération de seringues.

Alors que la part des personnes qui déclarent avoir déjà utilisé la voie intraveineuse est relativement stable depuis 2015 (de 10 à 12 %), celle des personnes qui déclarent n'avoir jamais utilisé la voie intraveineuse est en augmentation : elle est passée de 54 % en 2015 à 62 % en 2017, puis à 69 % en 2019 ; elle reste élevée en 2020 avec 68 % des personnes accueillies dans les CSAPA déclarant n'avoir jamais utilisé la voie intraveineuse.

Les données sont aussi plus souvent renseignées puisque la part des non-réponses est passée de 26% en 2017 22% en 2020.

## L'ACTIVITÉ DES CSAPA AMBULATOIRES

### Les professionnels

Tableau 13. Nombre et part des ETP au sein des CSAPA ambulatoires d'Occitanie en 2020\* et 2019 (n=35)

	2020*		2019*	
	Nombre d'ETP	Part des ETP	Nombre d'ETP	Part des ETP
Fonction support (direction, secrétariat...)	84	27%	91	27%
Fonction d'intervention (médical, paramédical et travailleurs sociaux)	225	73%	247	73%
<b>Total</b>	<b>309</b>	<b>100%</b>	<b>338</b>	<b>100%</b>

\*2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020 : ils ont été enlevés des données de 2019 pour la comparaison  
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREAL-ORS OCCITANIE

En 2020, le nombre d'ETP des professionnels intervenant dans les CSAPA et celui des ETP des fonctions support ont baissé (-7 ETP pour les fonctions support et -22 ETP pour les fonctions d'intervention) comparés aux effectifs des ETP des mêmes CSAPA en 2019.

Toutefois, la répartition des deux types de fonction reste stable depuis 2016 (de 26% à 27 % pour la fonction support et de 74% à 73 % pour les fonctions d'intervention).

En 2020, l'ensemble des professionnels intervenant dans les différents CSAPA **ont réalisé 240 930 consultations**, soit un nombre en baisse de 8 % par rapport à 2019.

Pour rappel, entre 2019 et 2020, le nombre de patients accueillis dans les CSAPA de la région a baissé de 3 % et le nombre d'ETP des professionnels intervenant auprès des patients a baissé de 9 %.

Tableau 14. L'activité des professionnels (hors fonctions support) au sein des CSAPA\* d'Occitanie et leur évolution entre 2019 et 2020\* (n=35)

	Nbre d'ETP		Évolution	Nbre de consultations		Évolution
	2019	2020		2019	2020	
Médecins	36,1	31,5	-	55 331	58 175	+
Psychiatres	6,9	6,3	-	8 322	7 864	-
Infirmiers	59,2	57,7	-	69 895 (dont 44% pour la délivrance des TSO)	62 297 (dont 39% pour la délivrance des TSO)	-
Psychologues	51,3	45,9	-	33 168	36 515	-
Assistants Sociaux	17,2	17,7	+	10 400	12 886	+



	Nbre d'ETP		Évolu- tion	Nbre de consultations		Évolu- tion
	2019	2020		2019	2020	
Éducateurs Spécialisés	48,3	46,9	-	32 784	30 167	-
Animateurs, Moniteurs	8,9	3,9	-	538	1 037	+
Autres (CESF, cadres de santé...)	18,8	15,5	-	7 944	7 509	-
<b>Total (Hors support)</b>	<b>246,8</b>	<b>225,4</b>	-	<b>248 874</b>	<b>240 930</b>	-

\*2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020 : ils ont été enlevés des données de 2019 pour la comparaison  
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREAL-ORS OCCITANIE

La baisse globale d'activité observée entre 2019 et 2020 concerne tous les professionnels (hors fonctions support) exceptés les médecins qui voient le nombre de leurs consultations augmenter (+5 %) alors qu'ils ont un nombre d'ETP en baisse de 4,6 ETP comparé à 2019 ; mais aussi les assistants sociaux qui, avec 0,5 ETP supplémentaire en 2020, effectuent près d'un quart (24 %) de consultations de plus qu'en 2019.

La plus importante baisse concerne les animateurs moniteurs qui comptent environ 5 ETP en moins alors que leur nombre de consultations a quasiment doublé, ce qui est relativement étonnant.

Ensuite, que ce soit pour les infirmiers, les psychiatres, les éducateurs spécialisés et les « autres » professionnels on observe une baisse du nombre d'ETP et de consultations.

Ces données posent question et l'influence de la crise sanitaire liée au Covid-19 est peut-être une des explications possibles ...

En 2019, tous les centres disposaient d'un temps médical, d'un temps de psychologue ou de psychiatre. Ce n'est pas le cas en 2020 où 5 CSAPA ne disposent pas de temps ni médecin, ni de psychologue, ni de psychiatre ; et 5 autres CSAPA ne disposent pas de temps d'infirmier (contre 2 en 2019).

La part du temps dédié à chaque professionnel varie fortement d'un centre à l'autre, traduisant une certaine hétérogénéité dans l'organisation des dispositifs régionaux comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 15. Les ETP des professionnels intervenant au sein des différents CSAPA d'Occitanie en 2020\*

(Hors fonctions support)	Médecin <sup>(1)</sup>	Psychologue	Infirmier	Assistant de service social	Éducateur spécialisé	Animateur/ Moniteur
AIPD 09	0,6	0,7	1,6		3,0	
CSAPA de Foix 09	0,5	0,9	0,4			0,3
AID 11	1,1	3,6	2,2	2,0	3,0	
ANPAA 11	0,5	0,9	1,8			
CSAPA CARCASSONNE – CH 11	1,4	1,0	2,9	0,8	0,5	
CSAPA INTERMEDE-Groupe SOS Solidarité 11	0,5	1,0	3,0		2,0	1
ANPAA Rodez 12	1,1	0,9	0,1	0,5	1,8	
CSAPA Sainte-Marie 12	1,1	0,5	3,7	0,4	0,5	
ANPAA 30	1,2	2,4	1,0		0,9	1
CSAPA CHU Nîmes 30	1,6	1,8	1,5	0,8	1,0	
CSAPA Logos 30	1,9	3,0	3,0		5,1	
Addictions Accueil Thérapeutique (AAT) 31	1,1	3,3		0,5	1,0	0,4
ANPAA 31	0,0					
Service Accueil Soins Arpade 31	0,9	1,8	1,0	0,8	1,6	
Clémence Isaure 31	1,6	0,5	1,1	0,8	3,8	
ANPAA 32	0,3	0,9	0,7		0,7	
Arthur Rimbaud 32	0,7	0,2	3,0	0,2		
AMT (Arc en ciel) 34	2,8	2,6	3,0	3,0	8,3	
ANPAA 34	0,0					
UTTD_ CHU Montpellier 34	1,6	0,6	2,8	0,6		
CSAPA Entracte (CJC) 34	0,0	0,7				0,2
CSAPA Entracte -méthadone 34	0,3		1,0		0,1	
Episode 34	2,7	3,8	3,5	1,8	3,8	
ANPAA 46	0,0	1,0	0,8		0,9	
Le Peyry 46	0,7	0,7	1,6		2,9	
CSAPA Mende 48	0,3	1,8	1,3		1,0	
ANPAA 65	0,9	0,6	0,6		1,8	
CASA 65	0,8	0,8	1,6	1,8	0,0	
ANPAA 66	3,0	3,0	2,0	1,0	1,0	1
CH THUIR + Méthadone 66	2,4	1,6	6,0	1,1	2,0	
ANPAA 81	1,7	0,6				
EAID 81	2,0	2,9	1,0	0,5	0,0	
ANPAA 82	1,0	0,8	2,0			
CH Montauban 82	1,6	1,3	3,7	1,3	0,3	
<b>Occitanie</b>	<b>37,8</b>	<b>45,9</b>	<b>57,7</b>	<b>17,7</b>	<b>46,9</b>	<b>3,9</b>

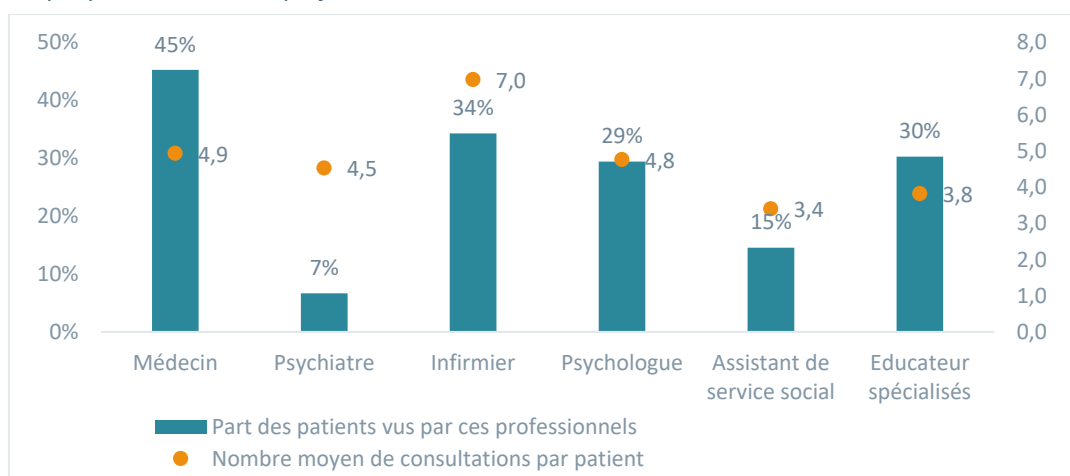
(1) y compris les psychiatres

\*2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

## Les consultations

Graphique 8. Activité des professionnels intervenant au sein des CSAPA\* d'Occitanie en 2020\*



\* 2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

Comme pour les années précédentes, les médecins sont les professionnels qui voient la part la plus importante de la file active en 2020 (45 % des patients).

Ce sont ensuite les infirmiers et les éducateurs spécialisés qui voient le plus de patients (respectivement, 34 % et 30 % de la file active).

Du côté des patients, ce sont les infirmiers qu'ils consultent le plus souvent avec une moyenne de 7,0 consultations annuelles par patient (7,8 en moyenne en 2019).

Ensuite, on compte autour de 5 consultations en moyenne par patient chez les médecins, les psychiatres et les psychologues.

Puis un peu moins de 4 consultations en moyenne par patient (3,8) chez les éducateurs spécialisés et 3,4 consultations en moyenne par patient chez les assistants de service social.

## Les stratégies de sevrage

Tableau 16. Les stratégies de sevrage au sein des centres CSAPA en ambulatoire en 2020\*

	%
<b>Sevrages (N=2 440)</b>	
dont sevrages en ambulatoire initiés par le centre	74%
dont sevrages initiés assurés par l'hôpital et suivi par le centre	19%
NR	7%
<b>Patients (N=1 899)</b>	
dont sevrages en ambulatoire initiés par le centre	72%
dont sevrages initiés assurés par l'hôpital et suivi par le centre	21%
NR	7%

\* 2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

**2 440 sevrages** ont été initiés en 2020 et ont concerné 1 899 patients, soit **7,3 % des personnes accueillies dans les CSAPA**. Comparée à la part de nouveaux patients parmi les personnes accueillies en 2020 (42 %), la part des personnes qui ont initié un sevrage est relativement faible, comme cela était déjà le cas en 2019.

En 2020, **près de 3 800 personnes** accueillies dans les CSAPA sont sous traitement de substitution aux opiacés (TSO), soit **15 % de la file active** : environ 2 550 sont sous Méthadone (10 % de la file active) et 1 230 (5 % de la file active) sont sous traitement BHD (Buprénorphine haut dosage)

Tableau 17. Part des personnes sous traitement de substitution aux opiacés selon le type de traitement et selon le type de CSAPA ambulatoire, en Occitanie en 2020\*

Étiquettes de lignes	Part de la file active sous traitement Méthadone	Part de la file active sous traitement BHD	Part de la file active sous TSO
CSAPA généraliste	9%	5%	14%
CSAPA Spécialisé drogues illicites	23%	4%	27%
CSAPA Spécialisé alcool	0%	0%	0%
<b>Total général (n=3 771)</b>	<b>10%</b>	<b>5%</b>	<b>15%</b>

\* 2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

La part des personnes sous TSO varie fortement selon le type de CSAPA qui accueille les patients concernés.

C'est évidemment dans les CSAPA spécialisés drogues illicites qu'elle est la plus élevée (27 % des patients), avec une part plus importante de patients sous Méthadone (23 %) que de patients sous traitement BHD (4 %).

Elle est de 14 % dans les CSAPA généralistes, avec une part plus importante de personnes sous traitement Méthadone que sous traitement BHD (9 % vs 5 %).

Dans les CSAPA spécialisés alcool cette part est nulle (ces dispositifs n'ont pas la possibilité d'initier ce type de protocole).

Pour aller plus loin, il serait nécessaire d'interroger le dispositif dans sa globalité, services sanitaires et médecine libérale compris.

En fonction des départements où sont implantés les CSAPA, on note de fortes variations de la part des personnes sous TSO, comme le montre le tableau suivant.

Tableau 18. Part des personnes sous traitement de substitution aux opiacés selon le département d'implantation des CSAPA d'Occitanie en 2020\*

	Part de la file active sous traitement Méthadone	Part de la file active sous traitement BHD	Part de la file active sous TSO
Ariège	15%	4%	18%
Aude	10%	4%	14%
Aveyron	14%	5%	19%
Gard*	10%	2%	13%
Haute-Garonne*	7%	3%	10%
Gers	6%	2%	8%
Hérault	10%	7%	17%
Lot	24%	14%	38%
Lozère	4%	4%	8%
Hautes-Pyrénées	17%	5%	23%
Pyrénées-Orientales	5%	5%	10%
Tarn	10%	4%	15%
Tarn-et-Garonne	7%	2%	9%
<b>Total général (n=3 771)</b>	<b>10%</b>	<b>5%</b>	<b>15%</b>

\* 2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

Concernant le traitement méthadone, la part des patients des CSAPA concernés varie de 24 % dans le Lot à 4 % en Lozère (département où on ne compte qu'un seul CSAPA et qui est un dispositif spécialisé alcool).

Pour le traitement BHD, la part des patients concernés varie de seulement 14 % dans le Lot à 2 % dans le Gard, le Gers et dans le Tarn-et-Garonne.

Ainsi, la part des personnes qui sont sous traitement de substitution aux opiacés (TSO) accompagnée par les CSAPA<sup>1</sup> varie de 8 % dans le Gers et en Lozère à 38 % dans le Lot, avec des parts comprises entre 8 % et 14 % dans sept départements et entre 15 et 38 % dans les six autres.

En 2020, 98 décès ont été recensés au sein des 35 dispositifs d'Occitanie qui ont rempli le rapport d'activité, ce qui représente 0,3 % des personnes accueillies ; une part faible et stable.

Parmi ces décès, on compte 7 décès dus à une surdose aux opiacés.

## Les actions de dépistage

Tableau 19. Pourcentage de personnes dépistées parmi les personnes reçues au sein des CSAPA d'Occitanie en 2019 et en 2020\* selon le type de dépistage

	2019	2020*
Pourcentage de patients ayant bénéficié d'un dépistage gratuit de l'Hépatite B	6%	5%
Nombre de personnes ayant bénéficié d'un dépistage gratuit de l'Hépatite C	7%	5%
Nombre de personnes ayant bénéficié d'un dépistage du VIH	6%	5%

\* 2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

En 2020, 5 % des personnes accueillies dans les CSAPA de la région ont bénéficié d'un dépistage de l'hépatite C, 5 % d'un dépistage de l'hépatite B et également 5 % ont été dépistées pour le VIH.

---

<sup>1</sup> Les données présentées ici ne concernent pas les suivis par la médecine de ville

## FINANCEMENT DES STRUCTURES

**On peut estimer que le budget global des services CSAPA Ambulatoires en Occitanie se situe entre 18 et 25 millions d'euros.**

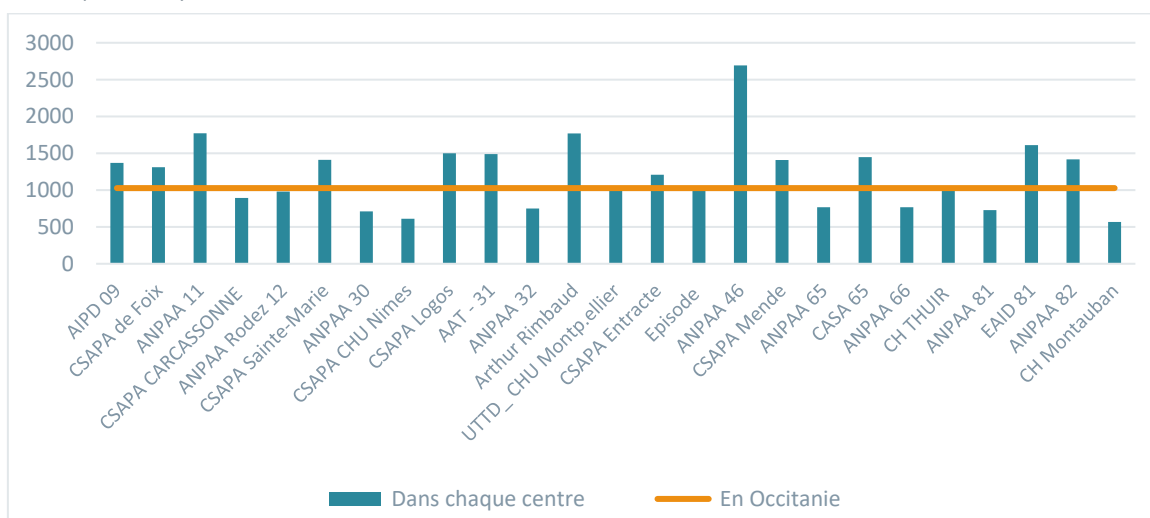
Plusieurs établissements n'ayant pas différencié la répartition budgétaire selon les services Ambulatoire et Résidentiel, l'estimation manque de précision.

En 2020, le coût moyen d'un patient pris en charge dans les CSAPA d'Occitanie concernés, est de 1 027 euros<sup>2</sup>, la médiane étant de 1 207 euros. Entre 2015 et 2019, le coût moyen par patient avait baissé chaque année, passant de 991 euros à 912 euros en 2019.

En 2020, le coût moyen par patient varie fortement d'une structure à l'autre (de 558 à 2 692 euros).

Il est important de souligner qu'une part de ces différences s'explique au regard des contextes locaux, des profils des personnes composant les files actives, des actions d'aller vers (antennes, consultations avancées...).

Graphique 9. Coût annuel moyen par patient reçu dans les services CSAPA Ambulatoires d'Occitanie<sup>3</sup> en 2020\* (en euros)



\* 2 CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2020, les structures CSAPA AID de l'Aude, CSAPA INTERMEDE-Groupe SOS Solidarité, CSAPA Service Accueil Soins Arpade, CSAPA Clémence Isaure, CSAPA AMT Arc en ciel, CSAPA ENTRACTE CJC et le CSAPA Le Pery ne sont pas présentés dans ce graphique car les budgets figurant dans le rapport d'activité ne concernent pas directement l'activité ambulatoire ; de plus le CSAPA ANPAA 31 et le CSAPA ANPAA 34 n'ont pas renseigné leur budget en 2020.

<sup>2</sup> Coût évalué en fonction de l'ONDAM médicosocial.

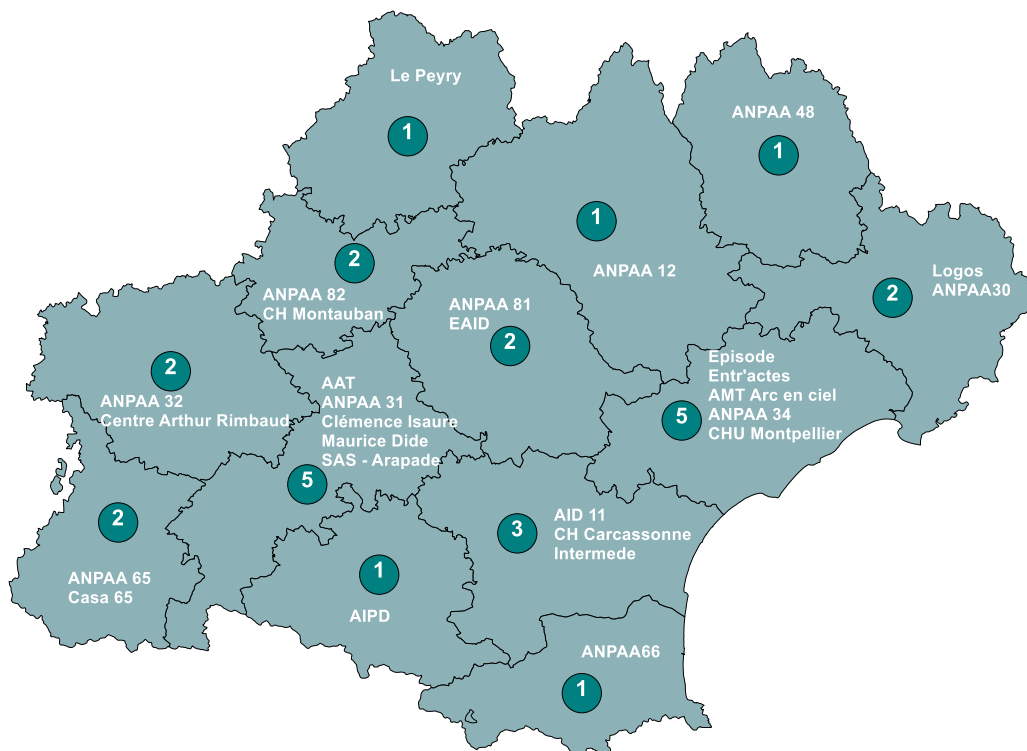
### 3/ LES CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS AU SEIN DES CSAPA EN OCCITANIE

#### DESCRIPTION DU DISPOSITIF ET FILES ACTIVES

**28 Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)<sup>4</sup>** sont portées administrativement par des CSAPA en Occitanie. Ces services sont plus particulièrement destinés aux jeunes de moins de 25 ans et aux personnes de l'entourage. La notion d'entourage définit autant les personnes en lien direct avec un jeune accompagné par le service que des personnes qui sollicitent la CJC sans que leur proche soit accompagné par le dispositif.

La CJC s'articule plus ou moins étroitement avec la partie ambulatoire du CSAPA et si elle se situe parfois dans les mêmes locaux, elle bénéficie de l'expertise en addictologie des CSAPA tout en étant un service spécifique, dédié aux jeunes consommateurs.

Carte 2. Cartographie des services CJC portées par les CSAPA d'Occitanie en 2020



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2019 – Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Ces dispositifs sont repartis sur l'ensemble des 13 départements.

On compte 5 CJC dans les deux principaux départements de la région (la Haute-Garonne et l'Hérault), et 3 CJC dans l'Aude. Ensuite, on compte au moins un CJC dans chaque département de la région, voire deux dans les Hautes-Pyrénées, le Gers, le Tarn-et-Garonne, le Tarn ainsi que le Gard.

En Occitanie, d'autres CJC sont portées par des services hospitaliers mais ces dispositifs ne sont pas pris en compte dans cette analyse.

<sup>4</sup> Les données présentées dans ce document ne font état que de 27 CJC : le rapport d'activité 2020 du CSAPA Maurice Dide de Toulouse n'a pas été rempli.

**En 2020, ces CJC ont reçu au minimum 2 165\* jeunes consommateurs et de 362\* personnes de l'entourage.**

Tableau 20. Nombre de jeunes consommateurs et de personnes de l'entourage reçus dans les CJC d'Occitanie portées par les CSAPA en 2020\*

	Jeunes consommateurs	Entourage
CSAPA Logos	299	45
Episode	251	12
ANPAA 66	182	nr
AID 11	165	13
AMT (Arc en ciel)	143	49
CH Montauban	123	18
CSAPA ENTRACTE CJC	113	20
Addictions Accueil Thérap. 31	103	47
EAID 81	98	19
Clémence Isaure	82	2
ANPAA 82	79	4
AIPD 09	74	23
ANPAA 12	59	7
CSAPA Mende	57	4
CSAPA CARCASSONNE	52	6
Service Accueil Soins Arpade	51	nr
UTT- CHU Montpellier	47	23
CSAPA INTERMEDE	45	5
Le Peyry	38	25
CASA 65	33	18
ANPAA 81	23	12
ANPAA 30	21	3
ANPAA 32	13	2
Arthur Rimbaud	9	nr
ANPAA 65	5	5
ANPAA 31	nr	nr
ANPAA 34	nr	nr
<b>Total</b>	<b>2 165*</b>	<b>362*</b>

\* Deux dispositifs n'ont pas renseigné les données (ANPAA 31 et ANPAA 34 et deux n'ont pas renseigné le nombre de personnes de l'entourage reçues (SAS Arpade et Arthur Rimbaud)

Le rapport d'activité 2020 du CSAPA Maurice Dide-31 n'a pas été rempli

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020– Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Trois CSAPA n'ayant pas renseigné le nombre de jeunes consommateurs reçus en 2020, la file active des CJC correspond à un **effectif minimum de 2 377 jeunes** ; de même, l'effectif des personnes de l'entourage reçues dans les CJC est d'un minimum de 362 personnes.

Le volume des files actives renseignées varie fortement d'un dispositif à l'autre :

- 2 dispositifs reçoivent plus de 200 personnes
- 6 dispositifs reçoivent entre 100 et 200 personnes
- 8 reçoivent entre 50 et 100 personnes
- 9 reçoivent moins de 50 personnes

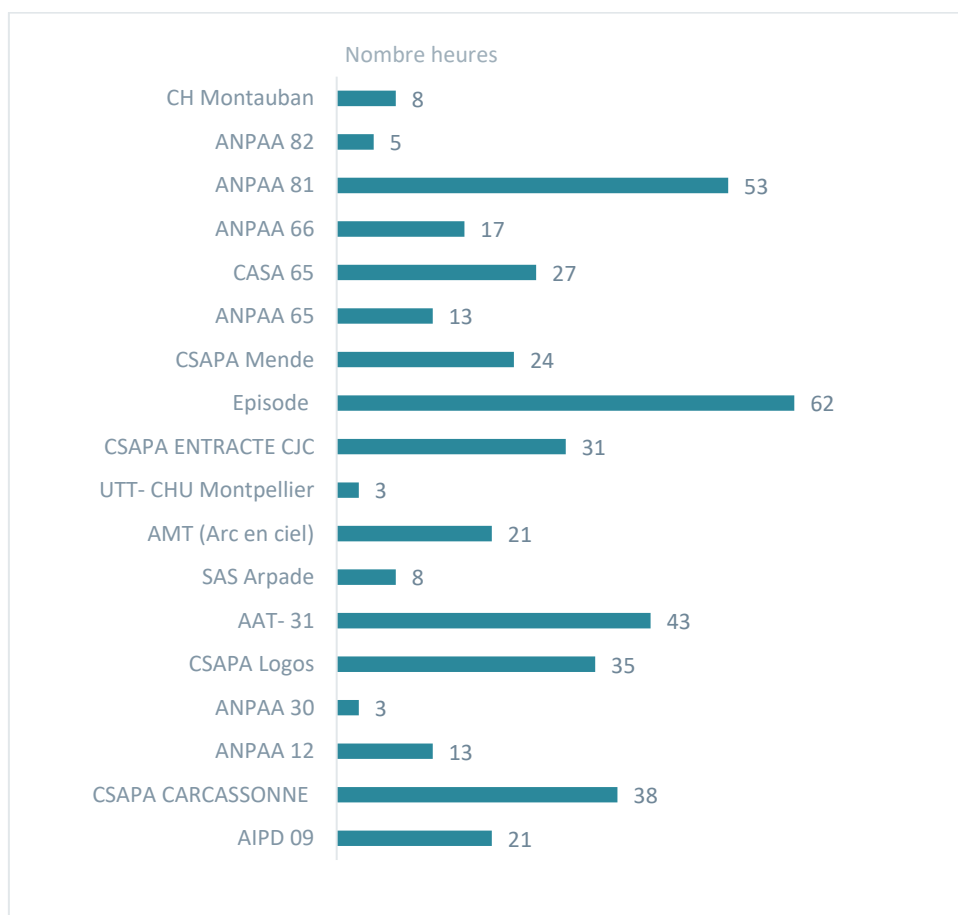


L'activité de ces structures varie à la fois selon leur type d'organisation (activité comprise dans le cadre de l'activité globale des CSAPA ou en dehors, en service dédié) et selon les spécificités du territoire où elles se situent (urbain ou rural, à proximité ou non de partenaires...).

Par ailleurs, les éléments présentés ici ne recensent que l'activité des CJC portées par les CSAPA. Ce n'est qu'une partie de l'ensemble de l'activité des CJC de la région, l'activité des CJC portées par des services hospitaliers n'étant pas prise en compte ici.

**Les 18 CJC** rattachées aux CSAPA qui ont renseigné les horaires d'ouverture ont déclaré **23h30 heures en moyenne d'ouverture hebdomadaire** en 2020

Graphique 10. Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire des CJC portées par les CSAPA en d'Occitanie en 2020\*



Le rapport d'activité 2020 du CSAPA Maurice Dide-31 n'a pas été rempli en 2020  
 Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020– Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

Selon les analyses des rapports d'activités des années précédentes, il apparaît que les services qui déclarent de faibles amplitudes horaires ont une organisation autour d'un service dédié, et inversement, les services qui déclarent des amplitudes horaires élevées ont une organisation intégrée au sein de l'activité des CSAPA.

## L'ACTIVITÉ

### 86 % de l'activité concerne l'accompagnement des jeunes consommateurs.

Tableau 21. Les jeunes consommateurs reçus et les actes effectués selon les CJC d'Occitanie portées par les CSAPA en 2020\*

	Nb de consommateurs	Part des jeunes vus seuls	Nb d'actes	Nb moyen d'actes par usager
AIPD 09	74	85%	216	2,9
AID 11	165	99%	366	2,2
CSAPA CARCASSONNE	52	100%	139	2,7
CSAPA INTERMEDE	45	100%	184	4,1
ANPAA 12	59	nr	120	2,0
ANPAA 30	21	nr	21	1,0
CSAPA Logos	299	82%	813	2,7
Addictions Accueil Thérap.-31	103	100%	1109	10,8
ANPAA 31	nr	nr	nr	nr
Service Accueil Soins Arpade	51	0%	51	1,0
Clémence Isaure	82	100%	110	1,3
ANPAA 32	13	0%	23	1,8
Arthur Rimbaud	9	100%	45	5,0
AMT (Arc en ciel)	143	100%	468	3,3
ANPAA 34	nr	nr	nr	nr
UTT- CHU Montpellier	47	100%	101	2,1
CSAPA ENTRACTE CJC	113	100%	796	7,0
Episode	251	100%	599	2,4
Le Peyry	38	61%	289	7,6
CSAPA Mende	57	nr	140	2,5
ANPAA 65	5	60%	17	3,4
CASA 65	33	100%	115	3,5
ANPAA 66	182	nr	nr	nr
ANPAA 81	23	100%	54	2,3
EAID 81	98	92%	278	2,8
ANPAA 82	79	100%	153	1,9
CH Montauban	123	82%	225	1,8
<b>Occitanie</b>	<b>2 165*</b>	<b>77%</b>	<b>6 432</b>	<b>3,0</b>

\* Deux dispositifs n'ont pas renseigné l'effectif des jeunes consommateurs (ANPAA 31 et ANPAA 34)

Le rapport d'activité 2020 du CSAPA Maurice Dide-31 n'a pas été rempli

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020– Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

Le nombre d'actes correspond ici au nombre d'entretiens individuels réalisés par les professionnels avec le consommateur.

En 2020, un minimum de 2 165 jeunes ont été accueillis dans les CJC et parmi eux, près de huit jeunes sur dix (77 %) y sont venus seuls ; cette part est de 100 % dans 12 des 21 dispositifs qui ont renseigné cette question.

Au cours de l'année, ces jeunes ont eu en moyenne 3 entretiens chacun. Selon les dispositifs, ce nombre moyen d'entretiens varie de 1 à près de 11 (10,8 en moyenne) ; il est supérieur à 3 dans huit dispositifs, soit dans plus d'un tiers des CJC de la région qui ont renseigné ces questions.

Globalement, cette activité semble relativement stable par rapport aux années précédentes où l'on comptait en moyenne 3,1 entretiens par consommateur en 2019 et 3,2 en 2018.

## L'accueil de l'entourage représente globalement 14 % de l'activité des CJC.

Tableau 22. Les personnes de l'entourage reçues et les actes effectués selon les CJC d'Occitanie portées par les CSAPA en 2020\*

	Entourage	Nombre d'entretiens individuels	Nombre moyen d'actes par personne de l'entourage
AIPD 09	23	44	1,9
AID 11	13	11	0,8
CSAPA CARCASSONNE	6	34	5,7
CSAPA INTERMEDE	5	8	1,6
ANPAA 12	7	9	1,3
ANPAA 30	3	3	1,0
CSAPA Logos	45	45	1,0
Addictions Accueil Thérap. 31	47	266	5,7
ANPAA 31	nr	nr	nr
Service Accueil Soins Arpade	nr	nr	nr
Clémence Isaure	2	3	1,5
ANPAA 32	2	2	1,0
Arthur Rimbaud	nr	nr	nr
AMT (Arc en ciel)	49	176	3,6
ANPAA 34	nr	nr	nr
UTT- CHU Montpellier	23	0	0,0
CSAPA ENTRACTE CJC	20	74	3,7
Episode	12	8	0,7
Le Peyry	25	79	3,2
CSAPA Mende	4	15	3,8
ANPAA 65	5	8	1,6
CASA 65	18	70	3,9
ANPAA 66	nr	nr	nr
ANPAA 81	12	23	1,9
EAID 81	19	2	0,1
ANPAA 82	4	nr	nr
CH Montauban	18	12	0,7
<b>Occitanie</b>	<b>362*</b>	<b>892</b>	<b>2,5</b>

\* cinq CJC n'ont pas renseigné le nombre de personnes de l'entourage reçues

Le rapport d'activité 2020 du CSAPA Maurice Dide-31 n'a pas été rempli

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020– Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2020, un minimum de 362 personnes de l'entourage ont été reçues dans les CJC, ce nombre qui varie de 2 à 49 selon les dispositifs.

Cet effectif est deux fois moins élevé qu'en 2019 (669 personnes) : cette différence peut être due à la fois aux non-réponses de 5 CJC et à la fois à une baisse d'activité due à la crise sanitaire liée au Covid-19.

Toutefois, ces personnes ont eu en moyenne 2,5 entretiens individuels avec les professionnels des CJC, comme en 2019 (2,4 entretiens en moyenne), avec de fortes variations selon les dispositifs.

Notons que, comme les années précédentes, plusieurs services déclarent moins d'entretiens individuels que de personnes reçues. Il est possible que les personnes de l'entourage, et plus particulièrement les parents, soient reçues ensemble.

Les différences d'organisation des services, l'existence ou non de priorisation d'actions vers ces publics, ou encore le réseau partenarial plus ou moins important, tous ces points peuvent expliquer les importantes variations de l'activité observées selon les dispositifs, qu'il s'agisse de l'accueil des jeunes consommateurs ou celui des personnes de l'entourage.

## 45 % des jeunes accueillis le sont pour consommation de cannabis.

Tableau 23. Répartition des produits considérés comme les plus dommageables consommés par les jeunes reçus dans les CJC portées par les CSAPA d'Occitanie en 2018 et en 2019

	2020 (n=2 165)	2019 (n=2 377)	2018 (n=2 409)
Alcool	10%	9%	12%
Tabac	7%	7%	5%
Cannabis	45%	57%	60%
Opiacés	1%	1%	1%
Cocaïne et Crack	2%	3%	2%
Amphétamines, ecstasy	1%	1%	1%
Médicaments Psychotropes détournés	1%	0%	1%
Jeux d'argent et de hasard y compris jeux en ligne	1%	1%	2%
Cyberaddictions	7%	9%	7%
Pas de produits consommés	5%	5%	2%
Autre ou non renseigné	20%	7%	6%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\* Deux dispositifs n'ont pas renseigné l'effectif des jeunes consommateurs

Le rapport d'activité 2020 du CSAPA Maurice Dide-31 n'a pas été rempli

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020– Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

L'alcool est ensuite le produit le plus souvent consommé par les jeunes accueillis dans les CJC (10 % d'entre eux).

Les comportements addictifs comme notamment la cyberaddiction sont relativement fréquents puisqu'ils représentent 7 % des addictions des jeunes accueillis.

Notons qu'en 2020, la consommation ou le comportement addictif d'un jeune sur cinq (20 %) accueilli dans les CJC n'est pas renseignée, ce qui ne permet pas de comparer cette répartition à celles des années précédentes.

## LES ORIENTATIONS

Tableau 24. Répartition des jeunes consommateurs ayant consulté dans une CJC d'Occitanie portée par les CSAPA, selon le type d'orientation en 2020\*

	Occitanie
<b>Part des jeunes orientés</b>	<b>35%</b>
dont : CSAPA	43%
CMP/CMPP	9%
Hospitalisation	1%
Médecine de ville Psychiatrie	3%
Médecine de ville Généraliste	1%
Psychologue (CSAPA/CMP)	1%
Point Écoute	6%
Service social	2%
Autre	35%
<b>Pas d'orientation nécessaire</b>	<b>58%</b>
<b>Sans réponse</b>	<b>7%</b>

\* Deux dispositifs n'ont pas renseigné l'effectif des jeunes consommateurs

Le rapport d'activité 2020 du CSAPA Maurice Dide-31 n'a pas été rempli

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020– Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

Dans plus de la moitié des cas (58 %), les jeunes consommateurs reçus dans les CJC portés par les CSAPA de la région ne font pas l'objet d'une orientation. Toutefois, 35 % d'entre eux ont été orientés et le plus souvent, vers ou au sein des CSAPA (45 %).

Comme les années précédentes, la part des orientations dans la catégorie « autres » est importante et atteint plus d'un tiers des orientations (35 %) en 2020, contre 28% en 2019.

Il serait intéressant de réaliser un focus sur ce point.

## LES PROFESSIONNELS INTERVENANT DANS LES CJC D'OCCITANIE

Un minimum de **21,7 ETP** de différents professionnels sont intervenus au sein des CJC portés par les CSAPA d'Occitanie en 2020, pour l'accompagnement des jeunes et des personnes de l'entourage.

Tableau 25. La répartition des ETP par profession dans les CJC d'Occitanie portée par les CSAPA en 2020\*

Structure et territoire	Médecins	Psychologue	Infirmier	Éducateur Spécialisé	Autres	Total
AIPD 09	0,1	0,4	0,0	0,6	0,3	1,4
AID 11	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,3
CSAPA CARCASSONNE 11	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,3
CSAPA INTERMEDE 11	0,0	0,4	0,0	1,0	0,0	1,4
ANPAA 12	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2
ANPAA 30	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
CSAPA Logos 30	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2
Addictions Accueil Thérap. 31	0,5	3,0	0,0	1,0	0,0	4,5
SAS Arpade 31	0,0	0,5	0,0	0,1	0,0	0,6
Clémence Isaure 31	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3
ANPAA 32	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0*	0,2
Arthur Rimbaud 32	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2
AMT (Arc en ciel) 34	0,0	0,3	0,0	0,9	1,5	2,7
UTT- CHU Montpellier 34	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,4
CSAPA ENTRACTE CJC 34	0,0	1,0	0,0	0,0	1,2	2,1
Episode 34	0,0	1,0	0,0	0,8	0,0	1,8
Le Peyry 46	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CSAPA Mende 48	0,0	0,5	0,2	0,0	0,0	0,7
ANPAA 65	0,0	0,1	0,0	0,3	0,0	0,4
CASA 65	0,0	0,0	0,4	0,0	1,0	1,4
ANPAA 66	0,0	0,5	0,0	0,5	0,0	1,0
ANPAA 81	0,1	0,2	0,0	0,1	0,1	0,5
EAID 81	0,2	0,4	0,1	0,0	0,0	0,7
ANPAA 82	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2
CH Montauban 82	0,1	0,3	0,1	0,1	0,0	0,4
<b>Occitanie</b>	<b>1,2</b>	<b>9,1</b>	<b>1,4</b>	<b>6,1</b>	<b>4,1</b>	<b>21,7</b>

Les autres métiers sont : directeur ou chef de service, secrétaire, assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, animateur de prévention, travailleur social

\* 3 CSAPA portant des CJC n'ont pas renseigné la question

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020– Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Les psychologues sont les professionnels les plus présents dans les CJC d'Occitanie en 2020 comme les années précédentes. Présents dans 17 des 25 CJC qui ont renseigné la question, ils représentent 9,1 ETP, soit 42 % de l'ensemble des professionnels des CJC.

Ensuite viennent les éducateurs spécialisés qui totalisent 6,1 ETP, soit 28 % de l'ensemble. Ils sont présents dans plus de la moitié des centres qui ont renseigné la question (14/25).

Enfin, les infirmiers et les médecins, présents dans respectivement 8 et 7 CJC renseignés, représentent respectivement, 1,4 et 1,2 ETP.

## 4/ LES ACTIVITÉS D'HÉBERGEMENT DANS LES CSAPA EN OCCITANIE EN 2020

L'arrêt de la consommation de drogue représente un grand changement dans la vie d'une personne dépendante. Cette rupture avec le produit peut nécessiter un accompagnement au long cours, le temps de consolider l'arrêt et de retrouver un équilibre ainsi que certains repères qui ont pu manquer durant les années de consommation.

C'est pour répondre à ce besoin que différents types de structures accueillent les usagers après leur sevrage pour des soins résidentiels.

Ce type d'aide repose sur le principe du changement de cadre, parfois sur l'éloignement, et sur un programme thérapeutique destiné à renforcer les compétences de la personne.

Il existe des lieux d'accueil individuels (appartements thérapeutiques, familles d'accueil) ou collectifs (centres thérapeutiques résidentiels, services de soins de suite et de réadaptation, communautés thérapeutiques).

Au sein de l'ensemble des établissements CSAPA d'Occitanie, on peut recenser :

- 8 services d'Appartements Thérapeutiques Relais
- 6 Centres Thérapeutiques Résidentiels
- 2 réseaux de familles d'accueil,
- 2 services d'hébergement d'urgence et de transition,
- 1 service de nuitées d'hôtel.

### LES APPARTEMENTS THÉRAPEUTIQUES RELAIS (ATR)

Ce sont des logements individuels gérés par des CSAPA, mis à la disposition des personnes en démarche de soin et suffisamment autonomes pour assumer les tâches du quotidien.

La durée du séjour est limitée à quelques mois et une participation financière est demandée à la personne accueillie. Elle peut ainsi (ré)expérimenter une vie indépendante tout en bénéficiant de l'accompagnement de l'équipe du CSAPA coordinateur.

Un référent suit la personne durant toute la durée de son séjour. Il se déplace dans le logement et reçoit le locataire au centre. Le résident a aussi accès à l'ensemble des services proposés par le CSAPA (activités thérapeutiques, consultations, groupes de parole...).

En 2020 on ne dispose des données que pour 6 des 8 ATR des CSAPA d'Occitanie, répartis sur cinq départements :

- 1 dans l'Aude
- 1 dans le Gard
- 1 en Haute-Garonne
- 2 dans l'Hérault
- 1 dans le Lot

Ainsi, les données observées en 2020 ne pourront être comparées à celles observées en 2019 ou les années précédentes.

## 61 personnes accueillies dans ces ATR en 2020.

Tableau 26. Activité des ATR rattachés aux CSAPA d'Occitanie en 2020

	Nb de places	Nb de patients hébergés	Nb de personne par place	Durée moyenne d'un séjour (en jours)
AID – 11	8	3	0,4	257
Intermède -11	nr	nr	nr	nr
Les Capitelles - 30	6	8	1,3	477
Arpade - 31	nr	nr	nr	nr
Clémence Isaure -31	10	12	1,2	461
Arc en ciel -34	6	6	1,0	296
Entr'actes - 34	8	12	1,5	234
Le Peyry - 46	8	20	2,5	113
<b>Total*</b>	<b>46</b>	<b>61</b>	<b>1,3</b>	<b>241</b>

\*deux ATR n'ont pas été renseignés en 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2020, ces ATR proposaient 46 places et ont accueilli 61 patients, soit une moyenne de 1,3 patient par place.

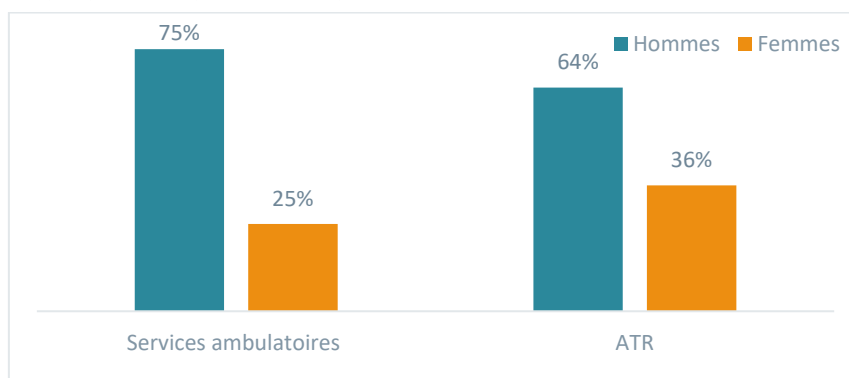
Le nombre de personnes hébergées par place disponible varie de 0,4 à 2,5 selon les ATR. Comme pour les années précédentes, on note qu'il n'y a qu'un seul dispositif dans lequel l'ensemble des places disponibles n'a pas été occupé (l'ATR rattaché au CSAPA de l'Aude AID 11).

La durée des séjours étant limitée à quelques mois, on compte une durée moyenne globale de 241 jours (7,9 soit près de 8 mois) pour les 61 séjours effectués au cours de l'année bien particulière de 2020 avec le début de la crise sanitaire et les différents confinements.

Cette durée moyenne varie fortement en fonction des ATR : de 113 jours (environ 4 mois) à 477 jours (près de 16 mois). Elle est généralement inférieure à 300 jours, à l'exception de deux ATR (dans le Gard et en Haute-Garonne) où la durée moyenne des séjours a dépassé l'année (respectivement, 477 jours et 461 jours).

## 36 % des personnes reçues dans ces ATR sont des femmes

Graphique 11. Répartition des patients reçus dans les CSAPA d'Occitanie selon leur genre en 2020



Un CSAPA n'a pas renseigné cette partie en 2020

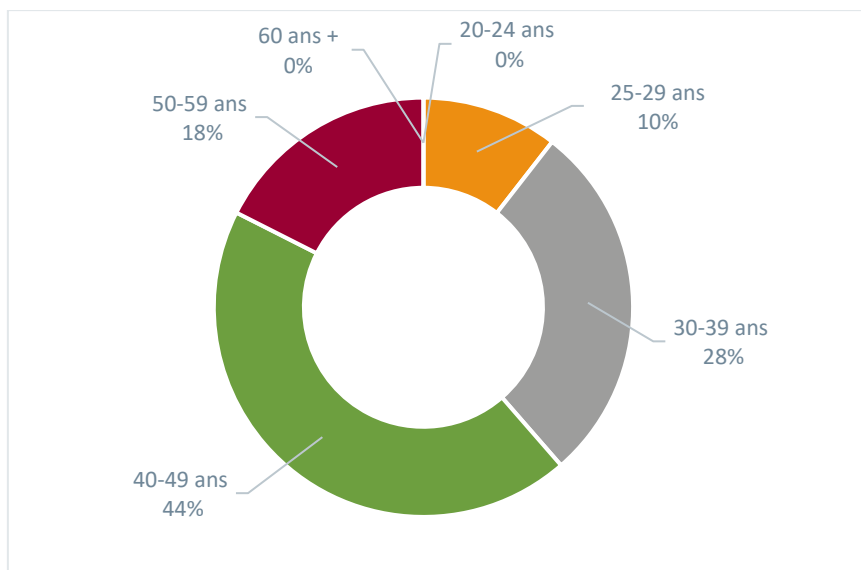
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2020, les femmes représentent légèrement plus d'un tiers des personnes accueillies dans les ATR (36 %), soit une part plus élevée que dans les services ambulatoires des CSAPA (25 %).



## La grande majorité des personnes hébergées sont âgées de 30 à 49 ans (72%)

Graphique 12. Répartition des personnes reçues au sein des ATR d'Occitanie selon leur âge en 2020



Un CSAPA n'a pas renseigné cette partie en 2020

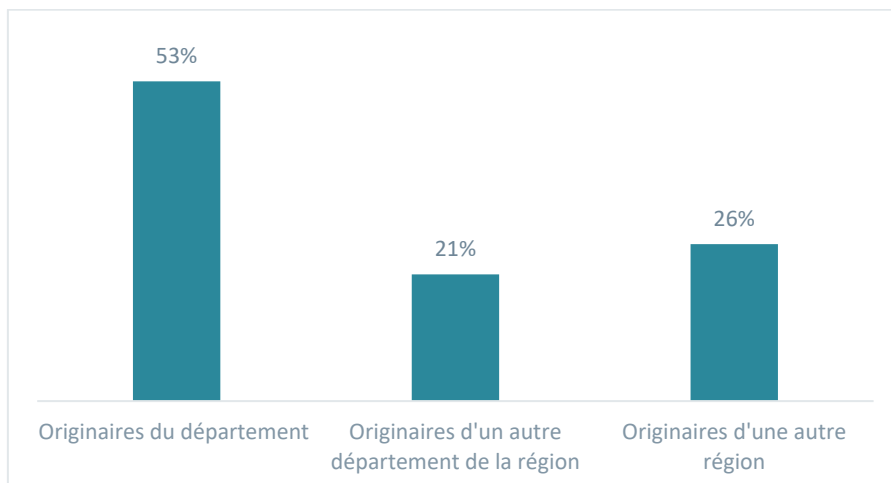
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Parmi les 58 patients reçus en ATR en 2020 dont on connaît l'âge, plus de sept sur dix (72 %) sont âgés de 30 à 49 ans. On compte une part relativement importante de personnes âgées de plus de 50 ans (18 %) et une personne sur dix est âgée de 25-29 ans (10 %).

L'âge moyen des 58 patients reçus dans les ATR d'Occitanie est de 41,7 ans en 2020.

## La grande majorité des patients sont originaires d'Occitanie

Graphique 13. Provenance des personnes reçues dans les ATR d'Occitanie en 2020



Un CSAPA n'a pas renseigné cette partie en 2020

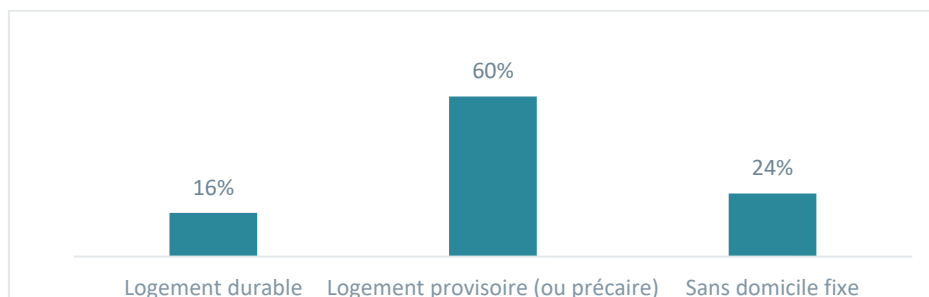
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Un peu plus de la moitié des patients (53 %) sont originaires du département, 21 % sont originaires d'un autre département d'Occitanie et un quart viennent d'une autre région (26%).

Ainsi, la part des Occitans accueillis est de 74 % en 2020.

**Des patients en situation de précarité financière importante : plus de huit sur dix sont sans logement durable et plus des trois quarts vivent avec des minima sociaux.**

Graphique 14. Le logement des personnes reçues au sein des ATR d'Occitanie en 2020

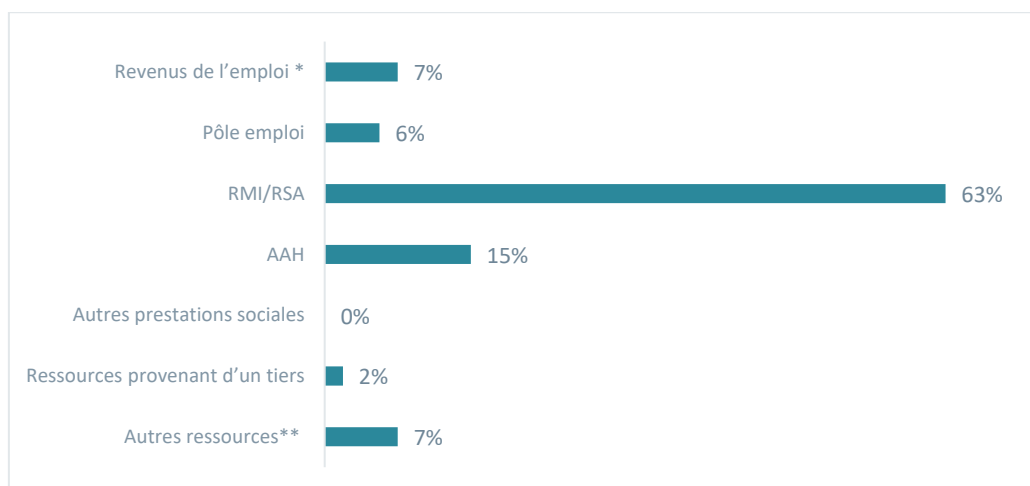


Un CSAPA n'a pas renseigné cette partie en 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

Plus de huit personnes sur dix (84 %) reçues dans les ATR d'Occitanie n'ont pas de logement durable : 60 % sont dans des logements provisoires ou précaires et 24 % sont sans domicile fixe.

Graphique 15. Origines des ressources des personnes reçues au sein des ATR d'Occitanie en 2020



\* y compris retraites et pensions d'invalidité      \*\* y compris les personnes sans revenu

Un CSAPA n'a pas renseigné cette partie en 2020

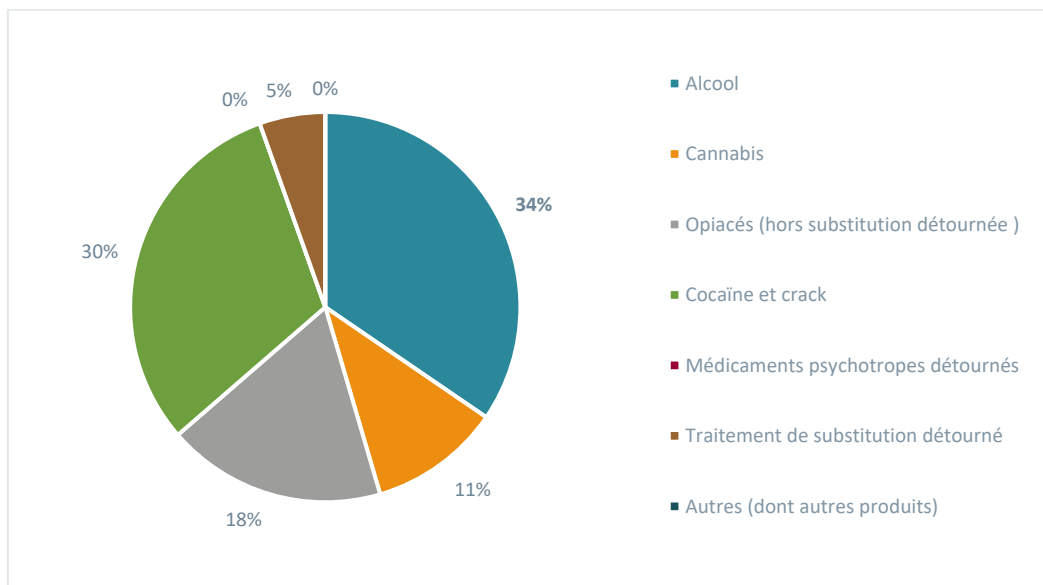
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

Plus des trois quarts (78 %) des patients reçus dans les ATR vivent de minima sociaux ou de prestations sociales.

Moins d'un quart (13 %) des patients ont des revenus liés à l'emploi (soit un salaire, une pension de retraite ou une pension d'invalidité, soit un revenu versé par Pôle emploi) ; cette part s'élève à 65 % parmi les personnes accueillies dans les services ambulatoires des CSAPA en 2020 (cf. p.9). Une autre part des personnes accueillies ont d'autres ressources (7 %) ou des ressources provenant d'un tiers (2 %), soit 9 % des personnes accueillies dans les ATR.

Soulignons que les ATR sont en lien étroit avec les établissements ambulatoires qui portent ces services. L'analyse des rapports d'activité ne permet pas d'aller plus loin dans l'étude de ces articulations. Un approfondissement serait pourtant nécessaire pour une meilleure compréhension des profils et des parcours des personnes reçues.

Graphique 16. Répartition des personnes reçues selon les produits à l'origine de l'accompagnement en ATR en Occitanie en 2020



Un CSAPA n'a pas renseigné cette partie en 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 – Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2020, deux produits sont à l'origine de près des deux tiers des patients accueillis en ATR : la consommation excessive d'alcool (34 %) et celle de la cocaïne et du crack (30 %).

Ensuite vient l'héroïne (18 %) puis, de façon moins fréquente, le cannabis qui concerne 11 % des patients accueillis.

Le détournement des traitements de substitution aux opiacés compte pour 5 % des causes de prise en charge.

Aucune prise en charge n'a eu pour motif la consommation de médicaments psychotropes détournés ni pour la consommation d'autres produits que ceux précités.

## LES CENTRES THÉRAPEUTIQUES RÉSIDENTIELS (CTR)

Les centres thérapeutiques résidentiels (CTR) accueillent les personnes sevrées ou sous traitement de substitution durant 6 mois à un an, afin de les aider à stabiliser l'arrêt de leur(s) consommation(s) et à retrouver un équilibre.

La personne réapprend à vivre avec les autres, participe aux tâches de la vie quotidienne avec ses pairs (préparation des repas, entretien...). Les résidents sont accueillis dans le cadre d'un projet thérapeutique propre à chaque lieu. Certains CTR ont une approche centrée sur les activités sportives, d'autres sur des activités comme l'élevage ou le jardinage. Les journées sont organisées entre des ateliers, des groupes de parole, et des temps libres ou d'accompagnement individuel. Les équipes qui interviennent dans ces lieux sont composées d'éducateurs, d'animateurs, de psychologues... afin de favoriser d'une part, le changement d'environnement et d'autre part, le choix d'un lieu selon son projet thérapeutique ; l'orientation en CTR est nationale.

En 2020, on ne dispose des données que de quatre des six CTR d'Occitanie, soit les deux tiers, répartis sur quatre départements :

- 1 dans le Gard
- 1 en Haute-Garonne
- 1 dans le Lot
- 1 dans les Pyrénées-Orientales

Tableau 27. Capacité d'accueil et accueil dans les centres thérapeutiques résidentiels d'Occitanie en 2019

Structures	Nombre de places	Nombre de patients hébergés	Nombre de personnes par place
Blannaves - 30	nr	nr	nr
Mas Saint Gilles - 30	35	53	1,5
En Boulou - 31	12	25	2,1
Le Kaleïdoscope - 34	nr	nr	nr
Le Peyry - 46	15	63	4,2
Le Ribéral L'Oliveraie - 66	10	28	2,8
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>169</b>	<b>1,8</b>

2 CSAPA n'ont pas rempli le rapport d'activité du CTR de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 - Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

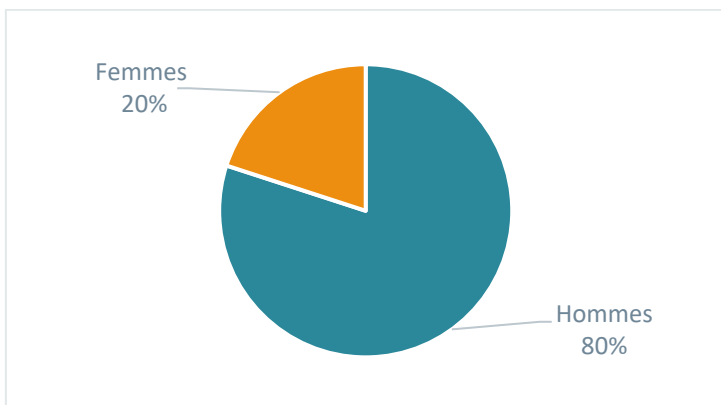
En 2020, ces 4 centres proposent un total de 72 places qui ont permis d'accueillir 169 personnes.

Pour l'ensemble de ces CTR, chaque place a été occupée en moyenne 1,8 fois au cours de l'année. Ce nombre de personnes par place varie de 1,5 (dans le CTR du Mas Saint-Gilles) à 4,4 (dans le CTR Le Peyry) traduisant ainsi des durées moyennes de séjour très variables selon les dispositifs. Le dispositif du Gard n'a pas été occupé dans sa totalité au cours de l'année.

Pour ces dispositifs, la durée moyenne globale des séjours est de 3,9 mois, variant de 2,2 mois dans le CTR Le Peyry à 6,5 mois dans le CTR Mas Saint-Gilles.

## 80 % des personnes reçues sont des hommes et 20 % sont des femmes

Graphique 17. Répartition hommes/femmes au sein des CTR d'Occitanie en 2020

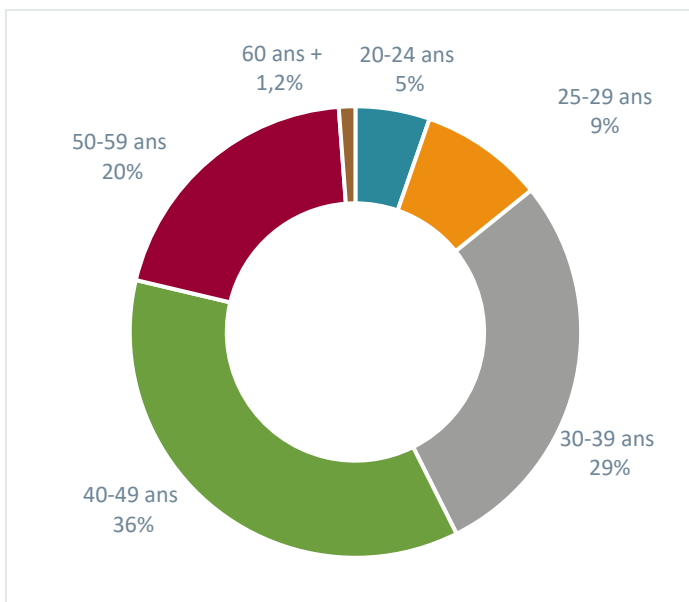


2 CSAPA n'ont pas rempli le rapport d'activité du CTR de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 - Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

## 65 % des patients sont âgés de 30 à 49 ans.

Graphique 18. Répartition des patients reçus dans les CTR d'Occitanie selon l'âge en 2020



2 CSAPA n'ont pas rempli le rapport d'activité du CTR de 2020

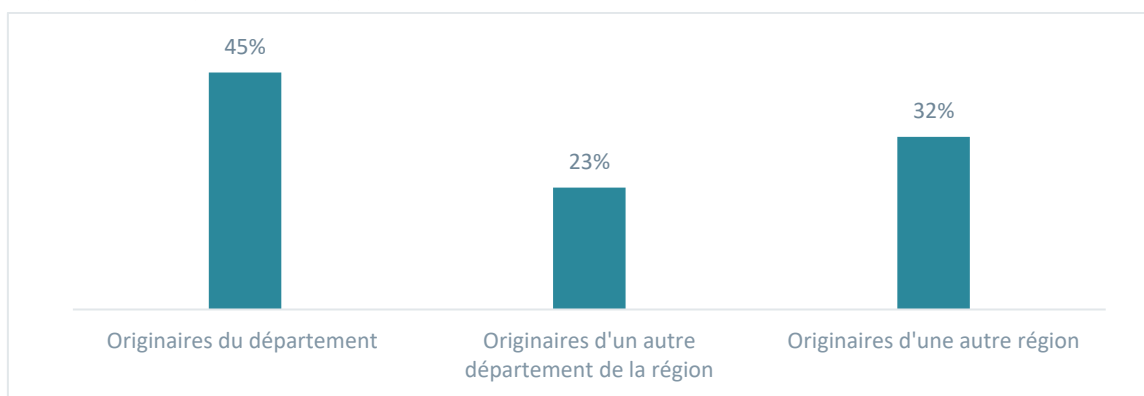
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 - Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

En 2020 les personnes hébergées dans ces CTR sont relativement âgées : plus de la moitié ont plus de 40 ans (57 %), moins d'un tiers sont âgées de 30 à 39 ans (29 %) et seulement 14 % ont moins de 30 ans.

L'âge moyen des patients reçus dans ces quatre CTR d'Occitanie est de 41 ans en 2020.

## Près de sept personnes accueillies sur dix sont des habitants d'Occitanie

Graphique 19. Répartition des personnes reçues dans les CTR d'Occitanie en 2020 selon leur lieu d'origine



2 CSAPA n'ont pas rempli le rapport d'activité du CTR de 2020

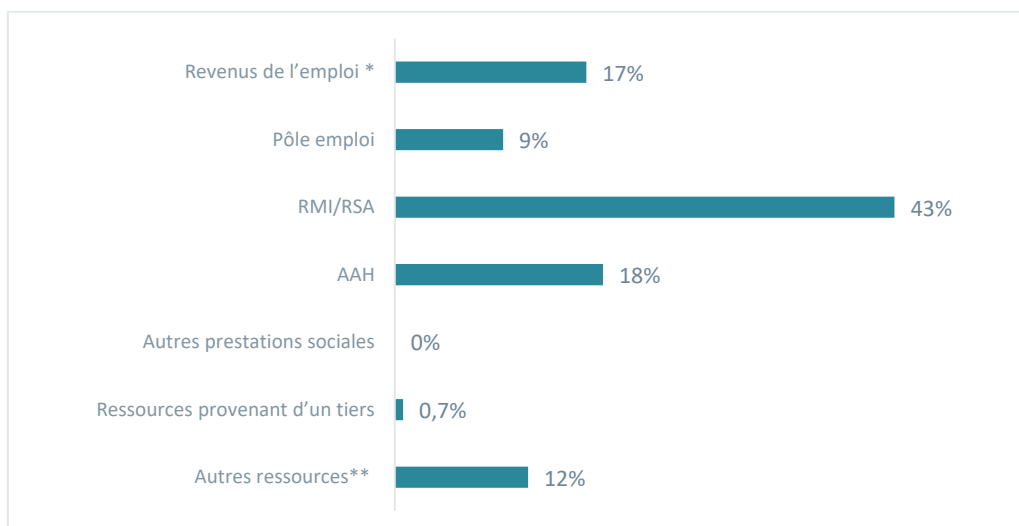
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2020, près de la moitié des personnes accueillies dans ces quatre CTR est originaire du département (45 %) et près d'un quart (23 %) est originaire d'un autre département de la région. Ainsi, on compte 68 % d'Occitans parmi les personnes accueillies dans les CTR.

32 % des personnes accueillies dans les CTR d'Occitanie viennent d'une autre région. Cette part de personnes non originaires de la région s'explique par le niveau d'orientation vers les CTR qui se fait non pas au niveau régional, mais au niveau national.

## Comme pour les personnes accueillies dans les CTR, la majorité des personnes reçues dans les CTR sont en situation de précarité financière.

Graphique 20. Répartition des personnes reçues dans les CTR selon le type de ressources en 2020



\* y compris retraites et pensions d'invalidité

\*\* y compris les personnes sans revenu

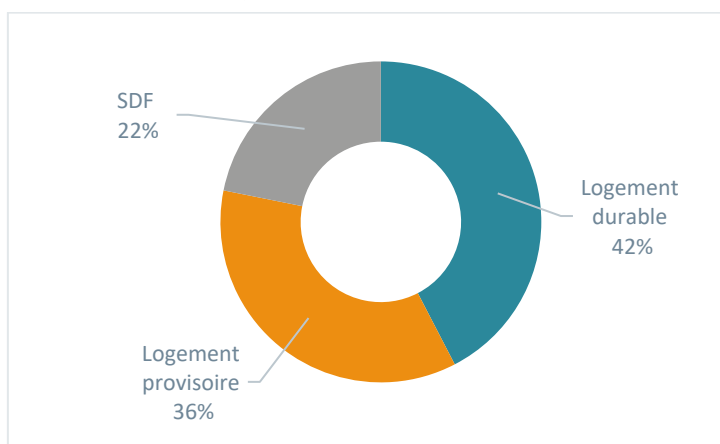
2 CSAPA n'ont pas rempli le rapport d'activité du CTR de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Seulement 26 % des personnes accueillies dans un des quatre CTR ont des revenus liés à l'emploi (soit un salaire, une pension de retraite ou une pension d'invalidité, soit un versement de Pôle emploi) alors que cette part est de 55 % pour les personnes accueillies dans les services ambulatoires des CSAPA (cf. p.9).

La majorité des personnes accueillies vit avec des minima sociaux (62 %).

Graphique 21. Répartition des personnes reçues au sein des CTR d'Occitanie selon le type de logement en 2020



2 CSAPA n'ont pas rempli le rapport d'activité du CTR de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 - Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

Seulement 42 % des patients bénéficient d'un logement durable alors que 36 % vivent dans des logements précaires et que 32 % sont sans domicile fixe.

### Plus de 99 600 consultations réalisées par les professionnels intervenant dans les CTR en 2020.

Tableau 28. Activités au sein des CTR selon les professionnels auprès des personnes accueillies en 2020

Professionnels	Consultations	Patients	Nombre moyen de consultations par patient
Médecins	2193	150	14,6
Psychiatres	0	0	0,0
Infirmiers	74 644	96	777,5
Psychologues	1134	139	8,2
Assistants Sociaux	2846	53	53,7
Éducateurs Spécialisés	13 028	166	78,5
Animateurs	0	7	0,0
Autres	720	46	15,7
<b>Total</b>	<b>94 565</b>	<b>657</b>	<b>143,9</b>

2 CSAPA n'ont pas rempli le rapport d'activité du CTR de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2020 - Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

Ce nombre important de consultations réalisées par l'ensemble des professionnels auprès des personnes accueillies dans les CTR reflète la dimension médico-psychosociale de ces dispositifs.

En effet, pour l'ensemble des professionnels intervenus dans l'année, on compte une moyenne d'environ 144 consultations par patient, suivi nettement plus important que celui des services ambulatoires où la moyenne est d'environ 9 consultations par patient en 2020.

Ce sont les infirmiers et les éducateurs qui sont les plus mobilisés auprès des personnes reçues.

## LES FAMILLES D'ACCUEIL

Ce type d'aide repose sur l'hypothèse que le rythme et l'entourage d'une famille peuvent aider l'usager à retrouver un équilibre et des repères après son sevrage. Les familles d'accueil sont souvent investies dans des activités associatives dans lesquelles le résident peut trouver sa place, se sentir utile. La personne dispose de son propre espace mais se conforme aux exigences de la vie de famille. La famille est formée et indemnisée. L'équipe du CSAPA coordinateur assure le suivi de la famille et de la personne accueillie.

Dans la région, 21 places de famille d'accueil sont déployées au sein de deux centres : Clémence Isaure (15 places) et Le Peyry (6).

En 2020, ces places ont concerné 37 personnes. Parmi elles, 15 % ont moins de 30 ans, 30 % ont entre 30 et 39 ans et 55 % ont plus de 40 ans.

Plus de trois personnes sur dix accueillies dans les familles d'accueil sont des femmes (31 %).



## 5/ LES CHIFFRES CLÉS CONCERNANT LES CSAPA OCCITANS EN 2020

Pour la sixième année consécutive, le CREAI-ORS Occitanie réalise l'analyse des rapports d'activité des Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).

Les trois modalités d'intervention sont présentées dans ce dossier : les services ambulatoires, les consultations jeunes consommateurs et les services résidentiels.

### Services Ambulatoires

37 services composent l'offre régionale sur l'ensemble des 13 départements, mais en 2020, seuls **35 CSAPA** ont rempli le rapport d'activité.

Quelques chiffres clés pour ces 35 dispositifs :

- 26 052 personnes sont reçues par l'ensemble des services ;
- 42 % sont des nouveaux patients ;
- 75 % des personnes reçues sont des hommes ;
- 52 % des personnes de la file active ont un âge compris entre 30 et 50 ans ;
- 55 % des personnes reçues dans les CSAPA d'Occitanie ont des revenus liés à l'emploi ;
- 83 % des personnes reçues au sein des CSAPA déclarent vivre dans un logement durable ;
- 47 % des demandes sont en lien avec des problèmes d'alcool ;
- 1 900 patients ont initié un sevrage en 2020, soit 7,3 % des personnes accueillies ;
- 9 300 seringues ont été distribuées par les CSAPA ;
- 225 ETP pour les fonctions d'interventions pour 240 930 consultations réalisées ;
- 1 207 euros est le coût médian par personne prise en charge.

### Consultations Jeunes Consommateurs

28 Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) sont portées administrativement par des CSAPA en Occitanie, mais en 2020, seuls **25 CJC** ont été renseignés. Les CJC portées administrativement par un établissement sanitaire ne sont pas prises en compte.

Quelques chiffres clés pour toutefois pour ces 25 dispositifs :

- 2 165 jeunes de moins de 25 ans ont été reçus (minimum car 3 CJC non renseignés)
- 362 personnes de l'entourage ont été reçues (minimum car 3 CJC non renseignés)
- 2 CJC reçoivent plus de 200 jeunes alors que 17 CJC en reçoivent moins de 100
- 8 jeunes sur 10 sont reçus seuls (77 %)
- 45 % des demandes concernent le cannabis
- 21,7 ETP interviennent dont 9,1 ETP de psychologues et 6,1 ETP d'éducateurs

### Services Hébergement

- Six ATR sur huit ont rempli le questionnaire : ils sont dotés de 46 places et ont reçu 61 personnes en 2020, pour un total de 14 700 jours d'hébergement.
- Seuls quatre CTR sur six ont été renseignés : ils disposent de 72 places et ont reçu 169 personnes en 2020.

## L'année 2020, les CSAPA et la crise sanitaire

- En 2020, contrairement aux années précédentes, les données des CSAPA de la région ne sont pas exhaustive puisque **deux CSAPA généralistes n'ont pas rempli le rapport d'activité**.

La comparaison avec les données des années précédentes ne peut pas se faire à partir des effectifs observés en 2020, mais seulement à partir des répartitions présentées en pourcentages, et avec certaines réserves : comparer les répartitions observées en 2020 avec celles observées les années antérieures revient à faire l'hypothèse que les dispositifs qui n'ont pas répondu en 2020 ont la même répartition que celle observée pour l'ensemble des répondants.

Toutefois, **trois indicateurs** de 2019 ont été recalculés avec les mêmes CSAPA qu'en 2020 pour pouvoir être **comparables** :

- la file active était de 26 859 en 2019 et de 26 052 en 2020, soit en baisse de 3 % ;
- le nombre d'ETP (hors fonction support) était de 247 en 2019 et de 225 en 2020, soit en baisse de 9 % ;
- le nombre de consultations était de 248 874 en 2019 et de 240 930 en 2020, soit une baisse de 3 %.

- Outre les données manquantes pour l'année 2020, **la crise sanitaire et ses différents confinements** ont perturbé le fonctionnement des dispositifs et pourrait expliquer certaines observations faites comme :

Ainsi, on observerait **une baisse générale concernant l'ensemble des activités des CSAPA ambulatoires** (pris en en charge des patients, prise en charge des personnes de l'entourage, distribution et récupération de seringues,...) ainsi que dans les CJC ou les centres d'hébergement (ATR et CTR).

Alors que **le profil du public accueilli en 2020** est similaire à celui des années précédentes à l'exception de l'âge qui semblerait traduire un certain vieillissement des personnes accueillies dans les CSAPA ambulatoires.

## 6/ LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET CARTES

### Les tableaux

Tableau 1. Caractéristiques de la file active des CSAPA d'Occitanie en 2020 (n=35).....	4
Tableau 2. File active des CSAPA d'Occitanie en 2019 et en 2020 et pourcentage d'évolution (n=35).....	4
Tableau 3. Nombre et file active des CSAPA dans les départements d'Occitanie en 2020 (n=35) .....	5
Tableau 4. Répartition des patients reçus dans les CSAPA d'Occitanie selon le département et selon leurs ressources en 2020* (n=22 089) .....	9
Tableau 5. Répartition des personnes reçues dans les CSAPA d'Occitanie selon leur type de logement et selon le département en 2020 (n=22 829).....	10
Tableau 6. Répartition des personnes reçues dans 35 CSAPA ambulatoires d'Occitanie selon leur logement et par type d'établissement en 2020* (n=22 829).....	11
Tableau 7. Répartition des personnes reçues au sein des CSAPA selon l'origine de l'orientation en 2020* .....	11
Tableau 8. Part des personnes orientées par les services de la justice dans les CSAPA d'Occitanie en 2020* .....	12
Tableau 9. Nombre de personnes de l'entourage accueillies en 2020* et part de cet accueil dans l'activité des CSAPA, selon leur spécialité .....	13
Tableau 10. Répartition des personnes de l'entourage des patients reçues dans les CSAPA d'Occitanie en 2020*, 2019 et 2018 selon les professionnels.....	13
Tableau 11. Nombre de personnes de l'entourage des patients reçues et part de cet accueil dans la file active globale des CSAPA Ambulatoires d'Occitanie en 2020* .....	14
Tableau 12. Répartition des produits à l'origine de la prise en charge selon les spécialités des CSAPA ambulatoires en Occitanie en 2020* .....	16
Tableau 13. Nombre et part des ETP au sein des CSAPA ambulatoires d'Occitanie en 2020* et 2019 (n=35).....	18
Tableau 14. L'activité des professionnels (hors fonctions support) au sein des CSAPA* d'Occitanie et leur évolution entre 2019 et 2020* (n=35) .....	18
Tableau 15. Les ETP des professionnels intervenant au sein des différents CSAPA d'Occitanie en 2020* .....	20
Tableau 16. Les stratégies de sevrage au sein des centres CSAPA en ambulatoire en 2020* .....	21
Tableau 17. Part des personnes sous traitement de substitution aux opiacés selon le type de traitement et selon le type de CSAPA ambulatoire, en Occitanie en 2020* .....	22
Tableau 18. Part des personnes sous traitement de substitution aux opiacés selon le département d'implantation des CSAPA d'Occitanie en 2020* .....	22
Tableau 19. Pourcentage de personnes dépistées parmi les personnes reçues au sein des CSAPA d'Occitanie en 2019 et en 2020* selon le type de dépistage.....	23
Tableau 20. Nombre de jeunes consommateurs et de personnes de l'entourage reçus dans les CJC d'Occitanie portées par les CSAPA en 2020* .....	26
Tableau 21. Les jeunes consommateurs reçus et les actes effectués selon les CJC d'Occitanie portées par les CSAPA en 2020* .....	28
Tableau 22. Les personnes de l'entourage reçues et les actes effectués selon les CJC d'Occitanie portées par les CSAPA en 2020* .....	29
Tableau 23. Répartition des produits considérés comme les plus dommageables consommés par les jeunes reçus dans les CJC portées par les CSAPA d'Occitanie en 2018 et en 2019 .....	30
Tableau 24. Répartition des jeunes consommateurs ayant consulté dans une CJC d'Occitanie portée par les CSAPA, selon le type d'orientation en 2020* .....	30

Tableau 25. La répartition des ETP par profession dans les CJC d'Occitanie portée par les CSAPA en 2020* .....	31
Tableau 26. Activité des ATR rattachés aux CSAPA d'Occitanie en 2020 .....	34
Tableau 27. Capacité d'accueil et accueil dans les centres thérapeutiques résidentiels d'Occitanie en 2019 .....	38
Tableau 28. Activités au sein des CTR selon les professionnels auprès des personnes accueillies en 2020 .....	41

## Les figures

Graphique 1. Répartition des personnes accueillies dans les CSAPA d'Occitanie en 2020* selon leur âge .....	6
Graphique 2. Répartition des personnes accueillies dans les CSAPA* selon leur âge et selon le type de dispositif en 2020* .....	7
Graphique 3. Estimation des taux de personnes reçues dans 35 CSAPA d'Occitanie par département pour 1 000 habitants âgés de 20 à 59 ans en 2020* .....	8
Graphique 4. Répartition des patients reçus dans 35 CSAPA* d'Occitanie selon leurs ressources et selon le type d'établissement en 2020* (n=22 089) .....	9
Graphique 5. Produit le plus dommageable déclaré par les patients reçus en CSAPA en 2020* .....	15
Graphique 6. Part des produits à l'origine de la prise en charge des patients dans les CSAPA d'Occitanie en 2020* .....	17
Graphique 7. Répartition des patients accueillis selon leur usage des drogues par voie veineuse en 2020* .....	17
Graphique 8. Activité des professionnels intervenant au sein des CSAPA* d'Occitanie en 2020* .....	21
Graphique 9. Coût annuel moyen par patient reçu dans les services CSAPA Ambulatoires d'Occitanie en 2020* (en euros) .....	24
Graphique 10. Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire des CJC portées par les CSAPA en d'Occitanie en 2020* .....	27
Graphique 11. Répartition des patients reçus dans les CSAPA d'Occitanie selon leur genre en 2020 .....	34
Graphique 12. Répartition des personnes reçues au sein des ATR d'Occitanie selon leur âge en 2020.....	35
Graphique 13. Provenance des personnes reçues dans les ATR d'Occitanie en 2020.....	35
Graphique 14. Le logement des personnes reçues au sein des ATR d'Occitanie en 2020 .....	36
Graphique 15. Origines des ressources des personnes reçues au sein des ATR d'Occitanie en 2020 .....	36
Graphique 16. Répartition des personnes reçues selon les produits à l'origine de l'accompagnement en ATR en Occitanie en 2020.....	37
Graphique 17. Répartition hommes/femmes au sein des CTR d'Occitanie en 2020 .....	39
Graphique 18. Répartition des patients reçus dans les CTR d'Occitanie selon l'âge en 2020 .....	39
Graphique 19. Répartition des personnes reçues dans les CTR d'Occitanie en 2020 selon leur lieu d'origine .....	40
Graphique 20. Répartition des personnes reçues dans les CTR selon le type de ressources en 2020 .....	40
Graphique 21. Répartition des personnes reçues au sein des CTR d'Occitanie selon le type de logement en 2020 .....	41

## Les cartes

Carte 1. Cartographie des CSAPA ambulatoires d'Occitanie en 2020 .....	3
Carte 2. Cartographie des services CJC portées par les CSAPA d'Occitanie en 2020 .....	25